

# LA BIBLE DE LA REFONTE ÉCONOMIQUE BELGE

---

Édition actualisée – 15 mai 2026

Auteur : David Mosbeux

---

« Une nation qui ne contrôle ni son énergie, ni sa monnaie, ni son budget, ni sa défense, n'est pas souveraine – elle est administrée. »

---

## AVERTISSEMENT MÉTHODOLOGIQUE

Ce document est un **rapport de référence stratégique**, non un document officiel. Il s'appuie sur :

- les **Perspectives économiques 2026-2031** du Bureau fédéral du Plan (février 2026) ;
- les **projections de la Banque nationale de Belgique** de décembre 2025 ;
- l'**Accord de coalition fédérale Arizona 2025-2029** ;
- les bases Eurostat, AMECO, OCDE, FMI (cut-off avril 2026) ;
- le rapport annuel OTAN 2026 ;
- les notes Bruegel, CEPS, Itinera, BNB, Banque de France et Kiel Institute publiées en 2025-2026 ;
- la doctrine économique comparée (Sweden 1993, Canada 1995, Ireland 2010, Pays-Bas 1982).

Les chiffres post-2026 sont des **projections indicatives**, sensibles aux hypothèses (prix énergie, croissance UE, coût de financement). Toute marge d'incertitude est signalée.

---

# SOMMAIRE GÉNÉRAL

---

Partie 0 – Le monde a changé : choc géopolitique 2025-2026  
Partie I – Diagnostic actualisé de la Belgique (mai 2026)  
Partie II – Que fait déjà le gouvernement Arizona ?  
Partie III – Plan d'action prioritaire (les ingrédients indispensables)  
Partie IV – Refonte interne : institutions, fiscalité, sécurité sociale  
Partie V – Sortir du cadre européen ? Belxit, Benelux+, différenciation  
Partie VI – Énergie, défense, souveraineté industrielle  
Partie VII – Modélisation chiffrée des scénarios  
Partie VIII – Feuille de route 2026-2036  
Partie IX – Risques, conditions de réussite, signaux d'échec  
Partie X – Annexes statistiques et bibliographie

---

# PARTIE 0 – LE MONDE A CHANGÉ : CHOC GÉOPOLITIQUE 2025-2026

---

*Toute analyse économique de la Belgique en mai 2026 doit partir d'un constat brutal : le **contexte mondial s'est profondément dégradé en 18 mois**. Quatre chocs simultanés redéfinissent le terrain de jeu.*

## 0.1 Le retour de Trump et la guerre commerciale transatlantique

Investi en janvier 2025, Donald Trump a mis en œuvre dès avril 2025 un **régime tarifaire général** :

- droits de douane « réciproques » de 10 à 20 % sur les importations de l'UE ;
- 25 % sur l'acier et l'aluminium européens (renforcés en juin 2025) ;
- droits sectoriels sur l'automobile (jusqu'à 27,5 %) ;
- menaces récurrentes sur l'industrie pharmaceutique européenne, dont la Belgique est un acteur majeur (Pfizer, GSK, UCB, Janssen).

**Effets pour l'UE** (Commission européenne, prévisions de printemps 2025, mises à jour février 2026) :

- révision à la baisse de la croissance UE 2025 : 0,9 % (vs 1,3 % attendus) ;
- impact estimé sur le PIB belge : **-0,3 à -0,6 pp en 2025-2026** (BFP, Bruegel) ;
- contraction des exportations belges vers les États-Unis (-7 % en volume sur 12 mois glissants à mars 2026) ;
- redirection massive des flux chinois vers le marché européen → pression supplémentaire sur l'industrie ;
- volatilité extrême des marchés (VIX moyen 28 sur 12 mois).

**Conséquence stratégique** : la doctrine américaine de garantie de sécurité et de marché ouvert sur laquelle reposait le modèle exportateur belge depuis 1945 **n'est plus fiable**. La Belgique doit reconstruire sa résilience commerciale.

## 0.2 La guerre Russie-Ukraine entre dans sa cinquième année

Au printemps 2026, la guerre se prolonge dans une phase d'attrition. Les conséquences pour la Belgique sont structurelles :

1. **Réarmement européen** : adoption en mars 2025 du paquet *ReArm Europe* (800 Md€ sur 4 ans), suivi de l'objectif OTAN de **3,5 % du PIB** (« core defence ») et **5 % au sens élargi** acté au sommet de La Haye (juin 2025).
2. **Belgique** : pour la première fois en 2025, **2,0 % du PIB** atteints (rapport OTAN, 27 mars 2026) — bond depuis les 1,30 % de 2024. Cible 2,5 % en 2034 (accord Arizona). Un effort budgétaire de **+4 à +6 Md€/an** est désormais structurel.
3. **Défense industrielle** : relance de FN Herstal, John Cockerill Defense, Thales Belgium, OIP Sensor Systems. Création d'un **fonds souverain de défense** envisagé.
4. **Énergie** : sortie quasi totale du gaz russe achevée fin 2024 (LNG via Zeebrugge, Norvège, États-Unis), au prix de coûts énergétiques durablement plus élevés.
5. **Reconstruction Ukraine** : engagements belges de plusieurs Md€ sur 10 ans, gel des avoirs russes ( $\approx$  200 Md€ chez Euroclear à Bruxelles — enjeu juridique et financier majeur).

## 0.3 Le choc Hormuz : la guerre Israël-Iran

Déclenchée en juin 2025 par les frappes israéliennes sur les sites nucléaires iraniens, la guerre s'est élargie en 2026 :

- **Fermeture effective** du détroit d'Hormuz par drones et mines (NPR, mars 2026 ; BBC, avril 2026) ;
- 20 % du pétrole mondial transite par ce détroit ;
- **prix du Brent** : pic à **134 USD/baril** en avril 2026, redescendu à 121 USD mi-mai. À comparer aux 78 USD de janvier 2025 ;
- prix du gaz TTF : 65 €/MWh en mai 2026 (vs 32 € en janvier 2025) ;
- **inflation belge IPCH** : repassée à 4,3 % sur 12 mois en mars 2026 ;
- **indexation automatique** : 4 sauts d'index successifs prévus pour 2026 → coût budgétaire et compétitivité ;
- accord de cessez-le-feu fragile annoncé fin avril 2026, conditionné au « passage sûr » dans Hormuz.

**Effet macroéconomique cumulé** (BFP, simulation choc pétrolier prolongé) :

- -0,4 à -0,8 pp de PIB belge en 2026 ;
- +1,5 à +2,0 pp d'inflation ;
- +1,2 à +1,8 Md€ de coût pour les finances publiques (chômage temporaire, soutien aux entreprises énergivores).

## 0.4 La pression industrielle chinoise

La Chine accélère son **offensive industrielle** :

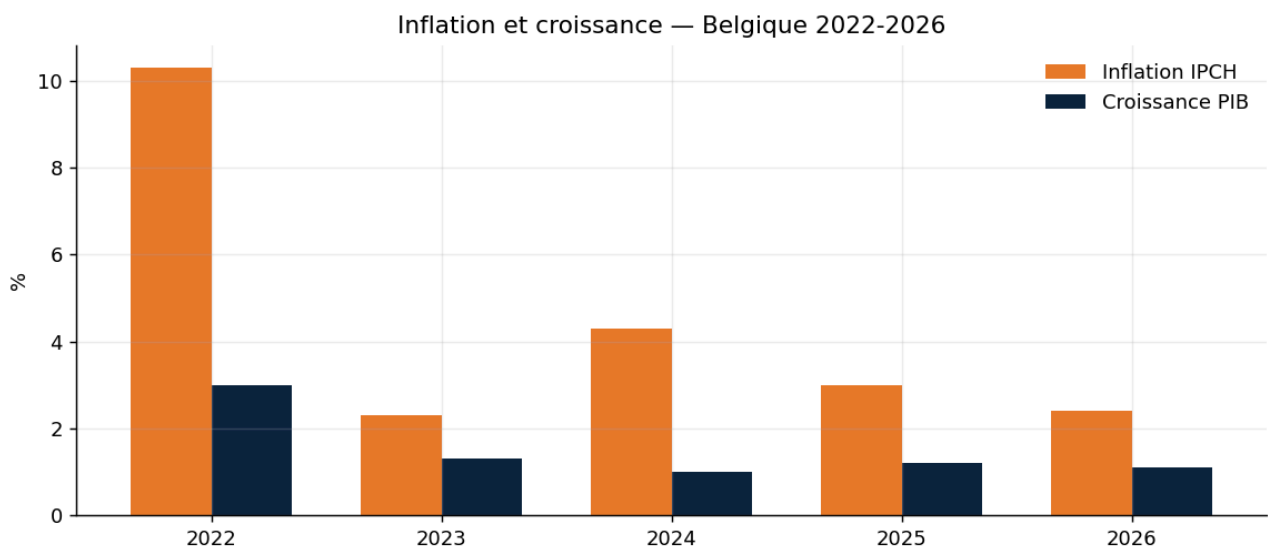
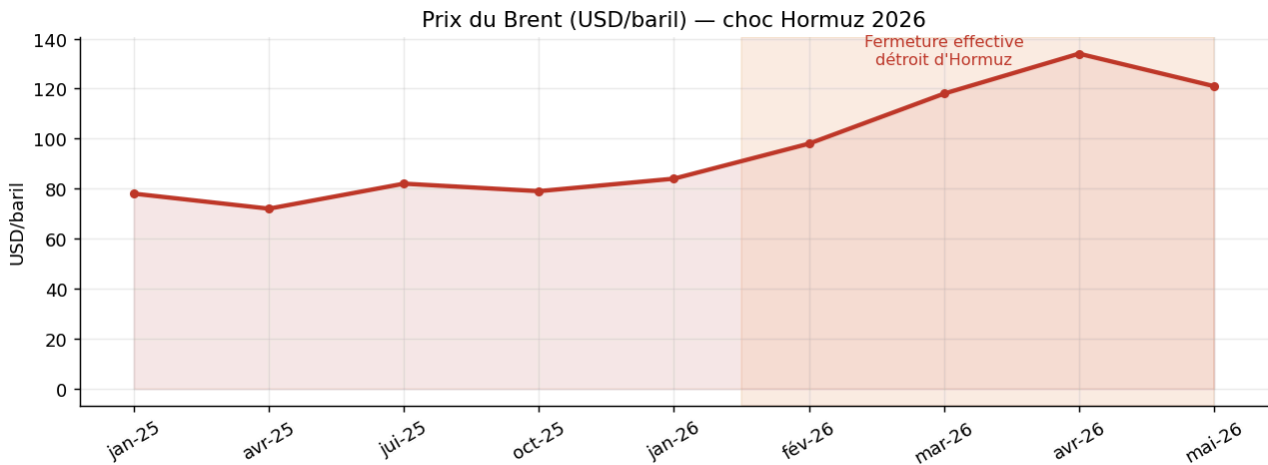
- **Véhicules électriques** : la part des marques chinoises en Europe atteint **14,8 %** au T1 2026 (vs 0,4 % en 2020). BYD, Geely, Chery, MG (SAIC), Leapmotor inondent le marché.
- **Batteries** : la Chine concentre **75 % de la capacité mondiale** ; les gigafactories européennes (Northvolt en faillite début 2025, ACC en restructuration, Verkor sous tension) ne suffisent pas. La Commission UE publie en décembre 2025 sa *Battery Booster Strategy*.
- **Terres rares et matières critiques** : la Chine a verrouillé l'accès à de nombreux gisements en RDC, Zambie, Niger, Mali (lithium, cobalt, néodyme) via la *Belt and Road*. La Belgique, plaque tournante du raffinage de cobalt (Umicore), est exposée.
- **Droits anti-subsidies** UE sur les VE chinois (2024) : effet limité, contournés par implantations locales.

**Conséquence** : l'industrie belge — notamment l'automobile (Audi Bruxelles fermée fin 2024, Volvo Gand, Van Hool en restructuration) et la chimie — fait face à une **érosion accélérée de compétitivité**.

## 0.5 Synthèse : la Belgique dans la « polycrise »

Choc	Effet PIB BE 2026	Effet inflation	Effet budget
Tarifs Trump	-0,3 à -0,6 pp	+0,2 pp	-0,1 % PIB
Guerre Ukraine + réarmement	-0,1 pp (mais +0,2 via défense)	+0,3 pp	-0,7 % PIB
Choc Hormuz	-0,4 à -0,8 pp	+1,5 à +2,0 pp	-0,4 % PIB
Pression industrielle Chine	-0,2 à -0,4 pp	-0,1 pp (déflation biens)	-0,1 % PIB
<b>Cumul (médián)</b>	<b>-1,2 à -1,8 pp</b>	<b>+2,0 à +2,5 pp</b>	<b>-1,3 % PIB</b>

**Lecture** : sans réformes structurelles ambitieuses, la croissance belge passerait de 1,2 % attendu sous hypothèse calme à **0,3 % - 0,5 %** en 2026, avec une inflation à 4,3 %, et un déficit dérapant vers **-5,8 % à -6,2 %** du PIB.

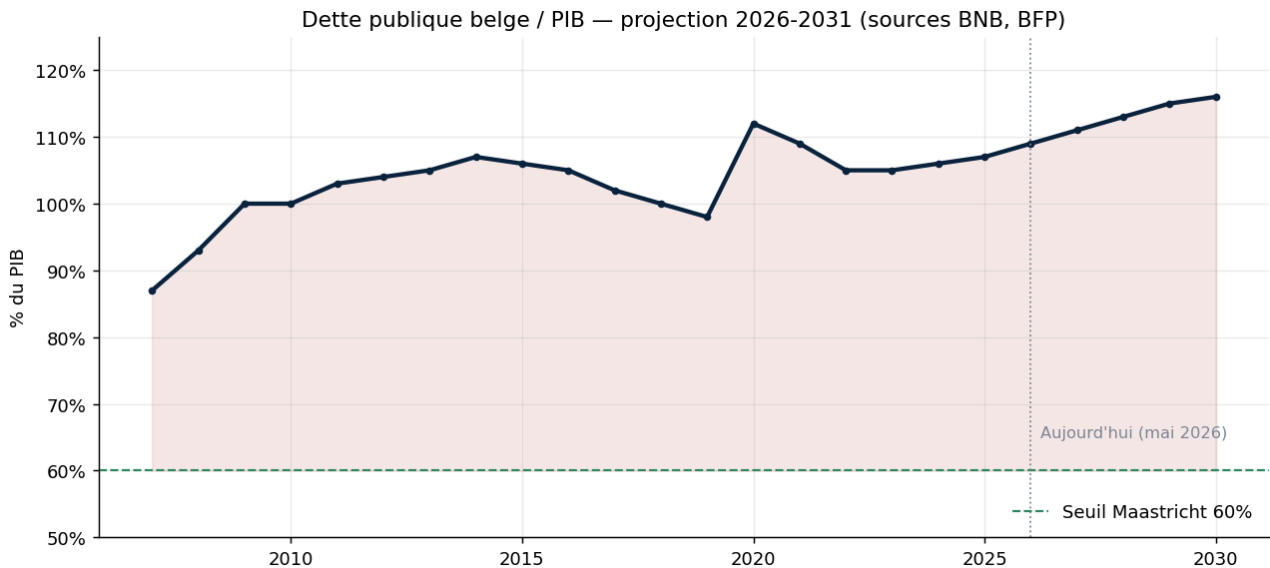


# PARTIE I – DIAGNOSTIC ACTUALISÉ DE LA BELGIQUE (MAI 2026)

## 1.1 Macro

Indicateur	2024	2025	2026 (proj.)
PIB réel (croissance)	1,0 %	1,2 %	1,1 % (avant choc) → <b>0,5-0,7 %</b> (révisé)
Inflation IPCH	4,3 %	3,0 %	2,4 % → <b>4,3 %</b> (révisé)
Taux de chômage (Eurostat)	5,7 %	5,9 %	6,2 %
Taux d'emploi 20-64	71,9 %	72,1 %	72,3 %
Solde public	-4,4 %	-5,4 %	-4,6 % (objectif Arizona) → -5,8 % (révisé)
Dette / PIB	105,2 %	106,8 %	<b>109 %</b> (révisé)
Charges d'intérêt	1,9 %	2,2 %	2,7 %
Coin fiscal travail	52,7 % (n°1 OCDE)	52,3 %	51,5 % (objectif)
Dépenses publiques / PIB	54,4 %	54,1 %	54,0 %
Pression fiscale / PIB	44,3 %	44,1 %	44,0 %
Compte courant	-0,7 %	-1,2 %	-2,0 % (choc énergie)

Sources : BFP fév-2026, BNB déc-2025 + actualisation choc Hormuz, Eurostat avril 2026.

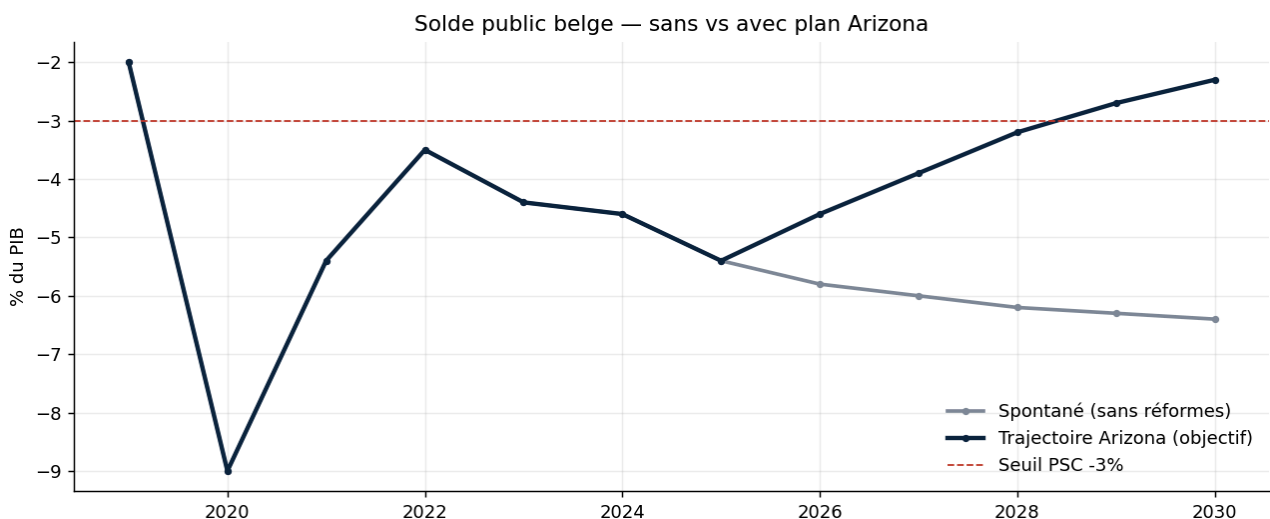


## 1.2 Trajectoire de la dette : zone rouge

- **Dette nominale** : 642 Md€ fin 2025 (vs 533 Md€ fin 2019).
- **Charges d'intérêt** : 12,4 Md€ en 2025 → projetées **18-20 Md€ en 2030** (taux 10 ans BE à 3,4 % en mai 2026).
- **Différentiel r-g** : taux apparent de la dette ( $\approx 2,9\%$ ) > croissance nominale ( $\approx 3,2\%$ ) ; marge devenue ténue.
- **Stabilisation de la dette** exige un **solde primaire de +0,5 % à +1 % durable**, alors qu'il est à **-3,2 %** en 2025.

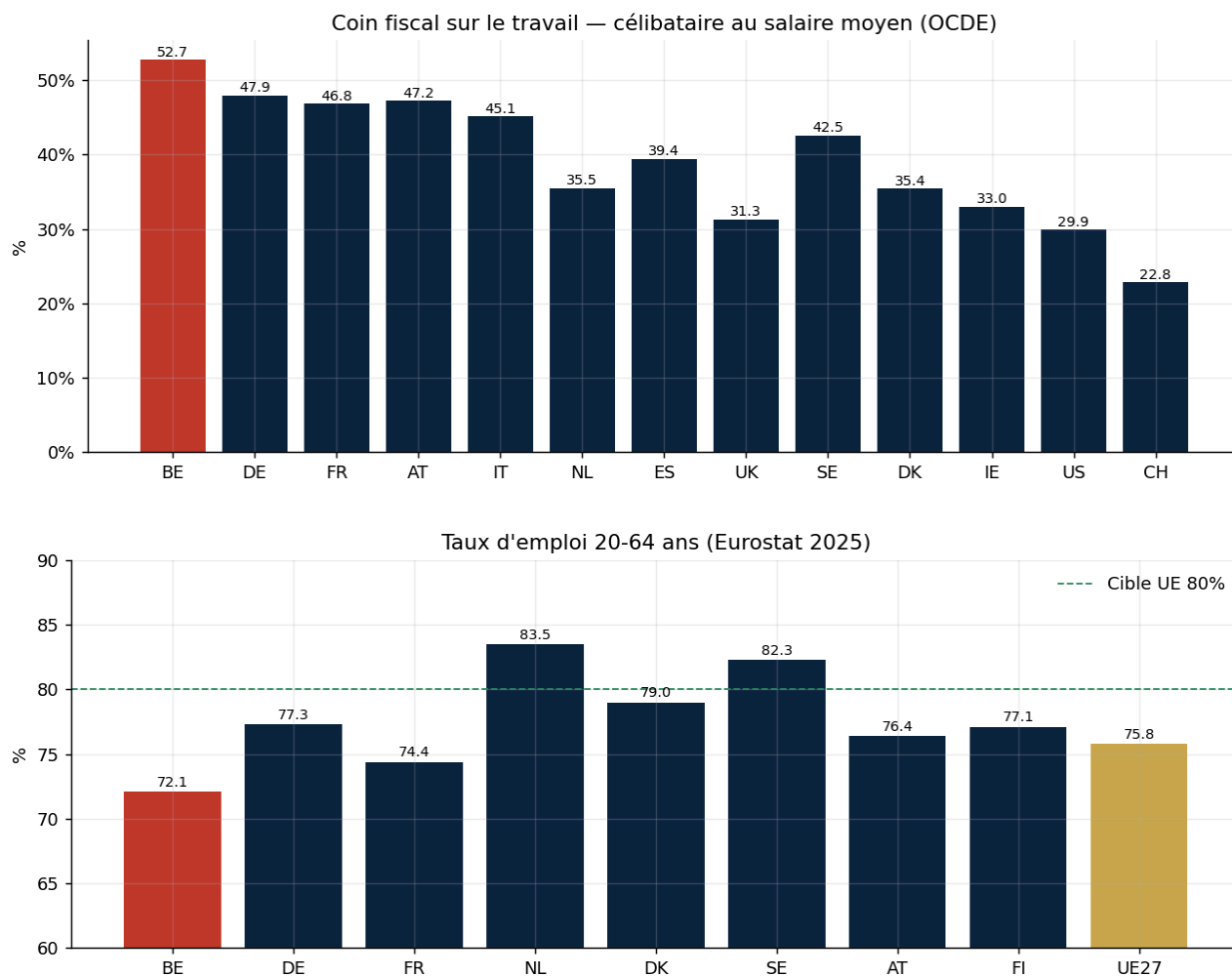
**Diagnostic sans appel** : sans pivot rapide, la dette dépasse **115 % en 2030** et **120 % en 2035**, fragilisant la signature souveraine et exposant à un choc de refinancement.

## 1.3 Solde public belge : le cœur du problème



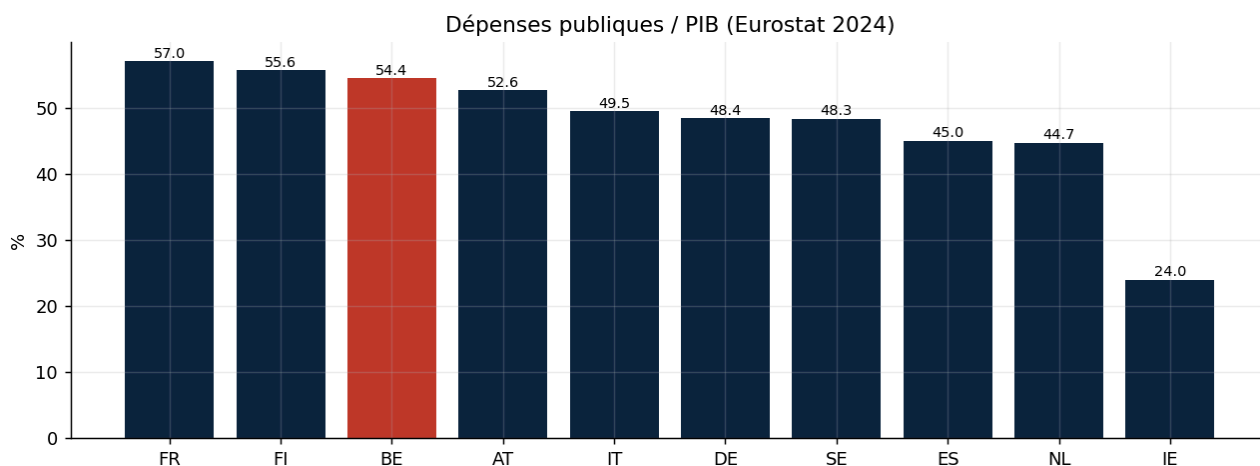
L'écart entre la trajectoire spontanée et le scénario Arizona est **3,4 pp de PIB en 2030** — soit **20 Md€/an** d'effort à trouver.

## 1.4 Coin fiscal et marché du travail



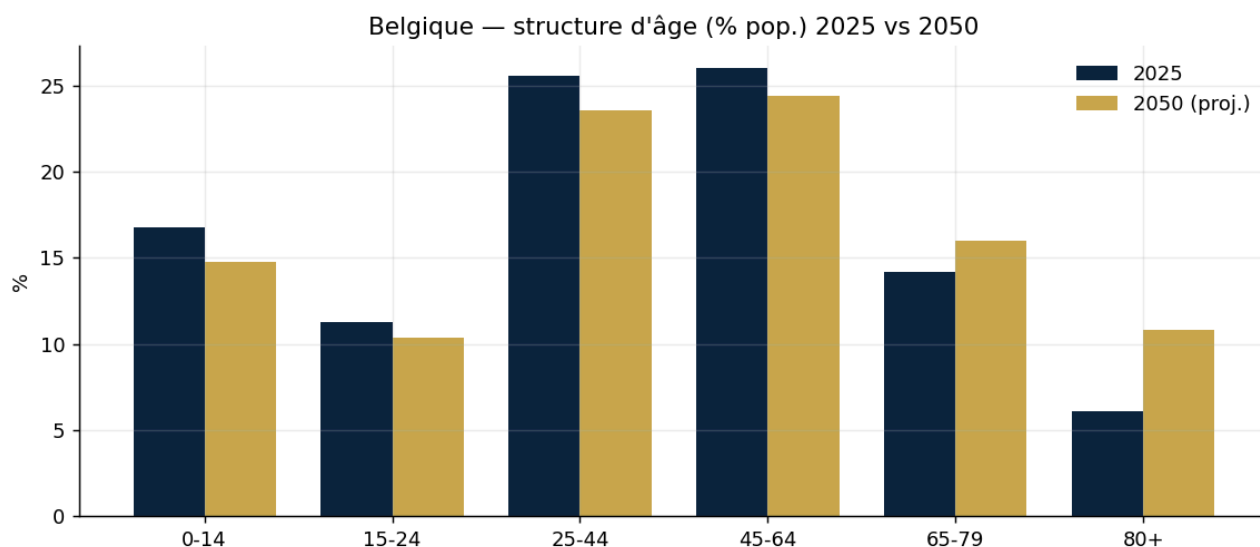
- **Coin fiscal n°1 OCDE** : 52,7 % (vs moyenne UE 41 %) ;
- **Taux d'emploi** : 72,1 % vs cible UE 80 % vs Pays-Bas 83,5 % vs Suède 82,3 % ;
- **Pièges à l'emploi** : 2<sup>e</sup> tranche (brut > 16 800 €) à 40 %, 3<sup>e</sup> (> 29 000 €) à 45 % ;
- **Inactivité** : 1,9 million de personnes en âge de travailler hors marché ;
- **Postes vacants** : 145 000 (3,6 % — record UE).

## 1.5 Dépenses publiques



- 54,4 % du PIB → 4<sup>e</sup> rang UE après FR/FI/AT ;
- Sécurité sociale : 28 % du PIB ; pensions : 12,4 % ;
- Subventions : 4,2 % (record UE) ;
- Niches fiscales : ≈ 23 Md€ (5 % du PIB) — gisement d'économies sous-exploité.

## 1.6 Démographie



- Ratio dépendance vieillesse : 32 % en 2025 → **44 % en 2050** ;
- +500 000 retraités d'ici 2035 ;
- Coût pensions : +2,8 pp de PIB d'ici 2050 (Conseil supérieur des Finances).

## 1.7 Productivité et compétitivité

- Productivité horaire : 4<sup>e</sup> rang UE — **bonne** ;
- Mais **stagnation depuis 2018** (+0,3 %/an vs +1,1 % NL, +0,9 % DE) ;

- Coût salarial unitaire : +18 % depuis 2019 (vs +12 % UE) → érosion compétitivité.

## 1.8 Énergie

- 75 % de l'énergie importée ;
- Mix électrique 2025 : nucléaire 38 % (Doel 4 et Tihange 3 prolongés jusqu'en 2035 — accord 2023, mise en œuvre 2025), gaz 28 %, renouvelables 28 %, autres 6 % ;
- Prix industriel BE : 35 % au-dessus de la moyenne UE (Eurostat S2 2025) ;
- Choc Hormuz : la facture énergétique nationale devrait grimper de 8 à 12 Md€ en 2026.

## 1.9 Institutions

- 1 État fédéral, 3 Régions, 3 Communautés, 10 provinces, 581 communes, 6 parlements, 9 ministres-présidents/ministres en charge ;
- Coûts administratifs estimés à **3,5-5 Md€/an** en doublons (Itinera 2024) ;
- Loi de financement complexe, transferts intra-belges opaques.

## 1.10 Synthèse du diagnostic

*La Belgique combine **tous les facteurs structurels d'un dérapage de moyen terme** – sauf qu'elle conserve trois atouts : (i) une dette détenue à 60 % par des résidents (moins volatile), (ii) une signature souveraine encore notée AA (S&P AA stable, Moody's Aa3), (iii) une épargne privée massive (300 Md€ sur livrets). La fenêtre d'action existe – **elle se referme rapidement.***

---

# PARTIE II – QUE FAIT DÉJÀ LE GOUVERNEMENT ARIZONA ?

L'accord de coalition Arizona (N-VA, MR, Les Engagés, CD&V, Vooruit), signé le 31 janvier 2025, constitue le **plan de référence officiel**. Il faut l'évaluer avant d'en proposer le dépassement.

## 2.1 Architecture du plan Arizona

Cinq piliers :

1. **Assainissement budgétaire** : retour sous -3 % en 2029, dette stabilisée en 2030.
2. **Réforme du marché du travail** : limiter le chômage à 2 ans, réforme du chômage économique.
3. **Réforme des pensions** : âge légal 67 ans en 2030 (déjà voté), durée de carrière 45 ans, bonus pension, malus pension anticipée renforcé.
4. **Tax shift** : baisse des cotisations patronales, hausse TVA sur certains biens, taxe plus-values 10 % > 10 000 €/an.
5. **Réforme institutionnelle légère** : transfert de compétences santé/marché du travail, État plus efficient.

## 2.2 Mesures déjà actées (janvier 2026)

Mesure	Gain budgétaire annuel	Calendrier
Limitation chômage 2 ans	+1,1 Md€ (2027)	2026
Réforme pensions (carrière 45 ans, malus)	+1,5 Md€ (2030)	2026-2027
TVA 21 % sur certaines niches (chauffage gaz/mazout HVAC)	+0,8 Md€	2026
Hausse accises tabac, sucre	+0,4 Md€	2026
Taxe plus-values 10 %	+0,5 Md€ (2027)	2026
Modération salariale (saut d'index ciblé)	+1,2 Md€	2026
Spending review fédéral	+1,0 Md€	2026-2028
Baisse cotisations patronales bas salaires	-1,4 Md€ (coût)	2026-2028

Mesure	Gain budgétaire annuel	Calendrier
Réforme IPP (suppression niches, hausse quotient)	neutre	2026-2027
<b>Effort net cumulé</b>	<b>≈ +5,1 Md€/an en 2027</b>	

## 2.3 Évaluation critique d'Arizona

**Forces** : - Premier plan structurel cohérent depuis 15 ans ; - Capacité politique réelle (majorité 81/150) ; - Diagnostic partagé.

**Limites** : - **Effort insuffisant** : objectif -3 % en 2029 nécessite ≈ **10-12 Md€/an** d'ajustement ; mesures actées à mi-mandat ≈ 5 Md€ ; - **Aucune mesure de rupture** sur la sécurité sociale ; - **Réforme institutionnelle minimale** alors que les doublons coûtent 4 Md€/an ; - **Pas de plan énergétique de long terme** chiffré ; - **Ne tient pas compte du choc Hormuz** ni du sur-effort défense (+4 Md€/an structurels).

**Conclusion** : *Arizona est nécessaire mais notoirement insuffisant. L'écart à combler est de l'ordre de 8 à 12 Md€/an supplémentaires d'ici 2029 pour tenir une trajectoire crédible.*

# PARTIE III – PLAN D'ACTION

## PRIORITAIRE : LES INGRÉDIENTS

### INDISPENSABLES

---

*Inspiré des consolidations réussies (Suède 1993-2010, Canada 1995-1999, Pays-Bas 1982 Wassenaar, Irlande 2010-2015, Belgique elle-même 1993-2007 : 138 % → 87 %). Adapté au contexte 2026.*

#### 3.1 Les 7 ingrédients communs aux consolidations réussies

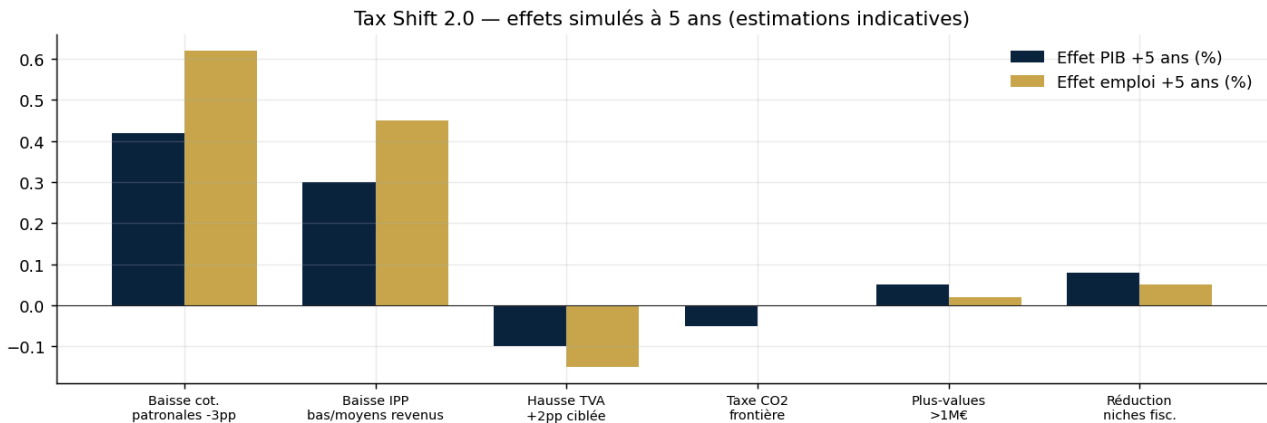
1. **Pacte politique de long terme** (5-10 ans) traversant les législatures ;
2. **Concertation sociale structurée** (modèle Wassenaar : modération salariale contre flexibilité et baisses de charges) ;
3. **Composition de l'ajustement** : 70-80 % en dépenses, 20-30 % en recettes (sinon récession aggravée) ;
4. **Spending review systématique** (Canada : examen ligne par ligne avec coupes 15-25 %) ;
5. **Réforme du marché du travail** (activation, pénibilité, formation) ;
6. **Investissement** maintenu (R&D, énergie, infrastructure) ;
7. **Crédibilité** dès le 1<sup>er</sup> exercice (front-loading) → baisse rapide des taux.

#### 3.2 Les 12 mesures phares pour la Belgique 2026-2032

##### Mesure 1 – Tax Shift 2.0 (paquet 18 Md€ neutre)

- Baisse cotisations patronales **-3 pp** (-12 Md€) → cible : équivalent NL/DE ;
- Baisse IPP bas et moyens revenus (suppression du saut à 40 % à 16 800 €, élargissement quotient) (-6 Md€) ;
- **Financement** :
- TVA standard 21 → 22 %, taux réduit 6 → 9 % sur 50 % de l'assiette (+8 Md€) ;

- Taxe carbone frontière + CO2 secteurs hors ETS (+3 Md€) ;
- Plus-values 15 % > 10 000 € (alignement IS sur dividendes) (+2,5 Md€) ;
- Réduction niches fiscales (chèques-repas, voitures de société, intérêts notionnels résiduels) (+5 Md€).



## Mesure 2 – Spending review systématique

- Méthode canadienne : revue de tous les programmes > 50 M€/an ;
- Cibles : -10 % subventions (gain 1,5 Md€), -10 % fonctionnement administratif (gain 0,8 Md€), -5 % achats publics centralisés (gain 1,2 Md€) ;
- Cellule indépendante au Bureau du Plan, mandat 3 ans.

## Mesure 3 – Réforme pensions 2.0

- Âge légal 67 en 2030 (acquis), **68 en 2040** (lien espérance de vie) ;
- Durée carrière 45 ans → 47 ans en 2035 ;
- Bonus pension renforcé (+5 % par année travaillée après 65) ;
- Plafond pensions publiques (alignement progressif sur privé pour les nouveaux entrants) ;
- Capitalisation 2<sup>e</sup> pilier obligatoire pour tous (modèle PSPP NL).
- **Gain à 10 ans : 4-6 Md€/an.**

## Mesure 4 – Activation marché du travail

- Limitation chômage 2 ans (Arizona) — confirmée ;
- Service garanti d'accompagnement intensif dès le 6<sup>e</sup> mois ;
- Suppression de tous les régimes de fin de carrière < 60 ans (RCC, crédit-temps fin de carrière) ;
- Réforme prépension fonction publique ;
- **Cible : +200 000 emplois en 5 ans → +6 Md€ recettes/an.**

## Mesure 5 – Refonte sécurité sociale

- Fusion ONSS / fiscalité du travail (guichet unique entreprise) ;
- Plafonnement allocations chômage à 65 % du dernier salaire (vs illimité jusqu'en 2026) ;
- Réforme INAMI : forfait par pathologie au lieu acte ;
- Lutte fraude sociale renforcée (FBI sociale, modèle NL) — gain 1,2 Md€.

## Mesure 6 – Spending review santé

- 9 % du PIB (43 Md€) dont 25-30 % de gaspillage estimés (KCE) ;
- Centralisation achats hospitaliers (-0,8 Md€) ;
- Génériques systématiques (-0,5 Md€) ;
- Rationalisation hospitalière (8 réseaux fédéraux, fermeture lits aigus excédentaires) ;
- **Gain 2 Md€/an à horizon 5 ans.**

## Mesure 7 – Réforme institutionnelle « Belgique à 4 »

- Suppression des Communautés (compétences absorbées par Régions) ;
- Provinces : disparition au profit de communes regroupées (cible 250 communes vs 581) ;
- Senate supprimée ou intégrée à l'Assemblée des Régions ;
- Loi spéciale de financement révisée : autonomie fiscale étendue + responsabilisation ;
- **Gain administratif : 2,5-4 Md€/an** (Itinera, CRISP, KU Leuven Public Governance Institute).

## Mesure 8 – Plan énergétique 2026-2035

- **Nucléaire** : maintien Doel 4 + Tihange 3 jusqu'en 2045, étude de SMR (Small Modular Reactors) à horizon 2035 ;
- **Renouvelables** : x2 capacité éolien offshore (Princess Elisabeth Zone), +50 % solaire ;
- **Réseau** : interconnexions UK, NL, DE renforcées (Nautilus, TritonLink) ;
- **Hydrogène vert** : hub Anvers-Zeebrugge ;
- **Efficacité** : rénovation thermique 100 000 logements/an (vs 30 000 actuels) ;
- **Investissement** : 60-80 Md€ public+privé sur 10 ans (effet multiplicateur 1,4) ;
- **Cible** : indépendance énergétique relative 50 % en 2035 (vs 25 % en 2025).

## Mesure 9 – Souveraineté industrielle et défense

- Cible défense **2,5 % PIB en 2030** puis 3 % en 2034 (au lieu de 2034) ;
- **Fonds souverain défense-industrie** : capitalisation 5 Md€ (cession participations BNP Paribas Fortis, Belfius) ;
- Préférence européenne dans marchés publics défense (50 % minimum) ;
- Soutien à FN Herstal, John Cockerill Defense, Thales BE, Sabca ;
- Réindustrialisation ciblée : batteries (lien NL/FR/DE), semi-conducteurs (Imec), pharma (BioWin).

## Mesure 10 – Productivité et innovation

- R&D publique : 1,1 % → 1,5 % PIB (+ 1,8 Md€) ;
- Tax shelter recherche élargi ;
- Réforme universités : autonomie + financement à la performance ;
- Numérisation administration (Estonie comme référence) ;
- **Cible** : R&D totale 4 % du PIB en 2035 (vs 3,4 %).

## Mesure 11 – Loi de responsabilité budgétaire

- Règle constitutionnelle : déficit structurel < 1 % du PIB (modèle DE *Schuldenbremse* assouplie) ;
- Conseil budgétaire indépendant renforcé ;
- Sanctions automatiques en cas de dépassement (gel des transferts régionaux).

## Mesure 12 – Pacte social pluriannuel

- Modération salariale 2026-2030 contre baisse de charges + investissements formation ;
- Réforme indexation : modérée pour salaires > 5 000 € bruts (économie 1,5 Md€/an) ;
- Concertation interprofessionnelle revue : accords pluriannuels obligatoires ;
- **Inspiration** : Pays-Bas 1982 (Wassenaar).

### 3.3 Effet macroéconomique du paquet (simulation)

Indicateur	2026	2030 (sans plan)	2030 (avec plan)	2035 (avec plan)
Croissance PIB	0,7 %	0,9 %	<b>1,8 %</b>	<b>2,0 %</b>
Solde public	-5,8 %	-6,4 %	<b>-1,8 %</b>	<b>+0,5 %</b>
Dettes / PIB	109 %	116 %	<b>102 %</b>	<b>88 %</b>

Indicateur	2026	2030 (sans plan)	2030 (avec plan)	2035 (avec plan)
Emploi 20-64	72,3 %	73,5 %	77 %	80 %
Coin fiscal	51,5 %	51,2 %	47 %	45 %

*Hypothèses : multiplicateurs BFP-HERMES, élasticités OCDE 2024, coût pétrole 95 USD moyen 2026-2030, taux 10 ans 3 %.*

---

# PARTIE IV – REFONTE INTERNE : INSTITUTIONS, FISCALITÉ, SÉCU

---

## 4.1 Institutions : 4 scénarios pour la Belgique de demain

### Scénario A – *Maintien améliorée (Arizona-plus)*

- Statu quo institutionnel + 7<sup>e</sup> réforme de l'État légère ;
- Transferts marginaux santé, marché du travail ;
- **Économies** : 0,5-1 Md€/an ;
- **Verdict** : insuffisant.

### Scénario B – **Belgique à 4 (recommandé)**

- 1 État fédéral + 3 Régions + 250 grandes communes ;
- Communautés et Senate supprimées ;
- Provinces fusionnées dans communes ;
- Loi de financement V révisée (autonomie + solidarité) ;
- **Économies** : 2,5-4 Md€/an + gains de gouvernance ;
- **Conditions** : majorité 2/3 + dans chaque groupe linguistique = obstacle majeur.

### Scénario C – **Confédéralisme**

- Quasi-États régionaux, fédéral résiduel (défense, monnaie via UE, justice partielle) ;
- Sécurité sociale régionalisée (sauf solidarité interpersonnelle) ;
- **Risques** : crise constitutionnelle, fuite des capitaux, dégradation de signature ;
- **Soutien** : N-VA majoritairement, divisé MR/Les Engagés.

### Scénario D – **Re-fédéralisation**

- Compétences clés (fiscalité, santé, éducation supérieure) ramenées au fédéral ;
- État unique avec Régions administratives ;
- **Verdict** : politiquement bloqué côté flamand.

**Recommandation : Scénario B** (Belgique à 4) sur 8-10 ans, avec engagement constitutionnel pris au début de législature 2029.

## 4.2 Refonte fiscale complète

### Architecture cible

Impôt	Aujourd'hui	Cible 2030
Cotisations patronales (moyenne)	25 %	22 %
Cotisations travailleurs	13,07 %	13,07 % (inchangé)
IPP marginal max	50 % > 48 320 €	50 % > 65 000 €
Tranches IPP	25/40/45/50	25/35/45/50 (suppression 40 %)
ISOC	25 %	22 % (alignement UE)
TVA standard	21 %	22 %
TVA réduite	6 %	9 %
Plus-values	10 % > 10 000 €	15 % > 10 000 €
Niches	23 Md€	12 Md€ (coupes 50 %)
Taxe carbone	partielle	élargie (mécanisme MACF)

### Effets distributifs

- Bas revenus (D1-D2) : gain net moyen +600 €/an ;
- Classes moyennes (D3-D7) : gain net +400 à +900 €/an ;
- Hauts revenus (D8-D9) : neutre à -200 €/an ;
- Top 1 % : -1 200 à -3 500 €/an (plus-values, niches).

## 4.3 Sécurité sociale : socle universel + assurances complémentaires

- Pilier 1 (universel, fédéral) : pension de base, soins essentiels, allocations familiales ;
- Pilier 2 (assurance, fédéral) : chômage temporaire, pension complémentaire obligatoire (modèle NL/SE) ;
- Pilier 3 (privé) : épargne retraite, mutuelles complémentaires.

### Réforme allocations chômage

Durée	Aujourd'hui	Réforme
0-12 mois	65 % salaire	70 % salaire (plafonné)
13-24 mois	60 %	55 %
> 24 mois	dégressif faible	<b>fin de droit</b> (sauf RIS)

## Réforme pensions

Volet	Aujourd'hui	Cible 2035
Âge légal	65 (67 en 2030)	67 → lien espérance de vie
Carrière complète	45 ans	47 ans
Pension publique max	inchangée	plafonnée nouveaux entrants
Capitalisation 2 <sup>e</sup> pilier	75 % salariés	100 % obligatoire
Pension minimum	1 555 €/mois	1 700 €/mois (revalorisée)

---

# PARTIE V – SORTIR DU CADRE EUROPÉEN ?

---

## 5.1 Trois scénarios de rupture analysés

### Scénario 1 – *Belxit* (sortie unilatérale UE + euro)

**Hypothèses** : retour franc belge, frontières économiques, droits de douane.

**Coûts** : - Choc commercial : exportations BE = 80 % du PIB, dont 75 % vers UE → contraction estimée **-12 à -18 % PIB sur 3-5 ans** ; - Coût conversion euro → franc belge : 8-15 Md€ (modélisation Open Europe + MNB) ; - Fuite capitaux : Euroclear, BNP Paribas Fortis, Belfius — dépôts mobiles ; - Refinancement : explosion taux (de 3,4 % à 6-9 %) ; - Dégradation rating à BBB voire BB ; - **Conclusion** : **catastrophique économiquement, irréaliste politiquement.**

### Scénario 2 – *Benelux+* : bloc économique autonome

**Architecture** : Union économique renforcée Belgique-Pays-Bas-Luxembourg, optionnellement avec Danemark, Autriche, Irlande, Estonie ; **dans l'UE et l'euro**, mais avec : - Coordination fiscale poussée ; - Marché de la défense intégré ; - Politique énergétique commune (terminal LNG, nucléaire/renouvelables, réseau) ; - Plate-forme commune d'investissement (5-10 Md€/an) ; - Position commune dans négociations UE.

**Avantages** : - PIB cumulé Benelux : 2 100 Md€ (3<sup>e</sup> économie UE) ; - Marché intérieur 30 millions ; - Influence accrue à Bruxelles ; - Coût politique faible (cadre UE intact).

**Limites** : - Coordination 3 États reste lourde (BE-NL fiscalité divergente sur entreprises) ; - Opposition possible Allemagne / France (double majorité au Conseil).

**Verdict** : **scénario crédible et complémentaire.** Recommandation : engager dès 2026 un *Traité Benelux 2.0* (le précédent date de 2008).

### Scénario 3 – Différenciation maximale dans l'UE

- Utiliser tous les opt-out, opt-in, coopérations renforcées ;
- Refus de certaines réglementations sectorielles trop coûteuses ;
- Position offensive sur l'autonomie stratégique européenne (défense, énergie, semi-conducteurs) ;
- **Coût politique** : modéré ;

- **Gain économique** : marginal (1-3 Md€/an).

## 5.2 Comparaison synthétique

Critère	Belxit	Benelux+	Différenciation	Réforme interne UE
Faisabilité politique	très faible	élevée	élevée	moyenne
Délai mise en œuvre	5-10 ans (douloureux)	2-3 ans	1-2 ans	5-7 ans
Effet PIB long terme	-10 à -15 %	+2 à +4 %	+0,5 à +1 %	+5 à +8 %
Risque souverain	très élevé	faible	nul	faible
<b>Recommandation</b>	<b>À écarter</b>	<b>À engager</b>	<b>À renforcer</b>	<b>À mener en parallèle</b>

**Synthèse stratégique** : la « refonte propre belge » doit être **interne et européenne** – pas de sortie unilatérale, mais une stratégie offensive de réformes + alliance Benelux+ + différenciation tactique.

# PARTIE VI – ÉNERGIE, DÉFENSE, SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE

## 6.1 Énergie : sortir de la dépendance

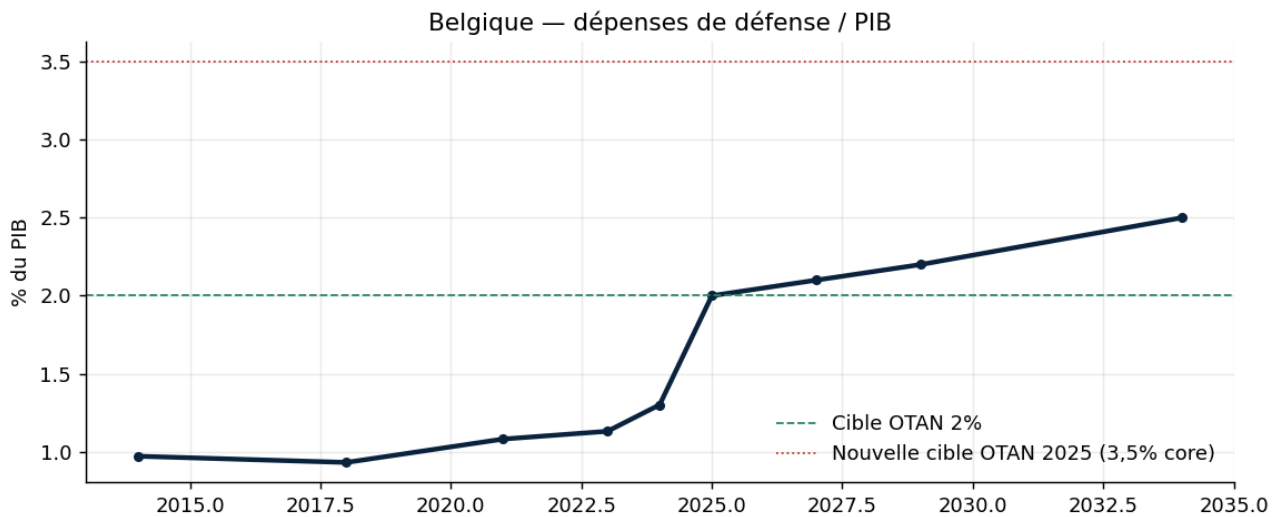
### Mix électrique cible 2035

Source	2025	Cible 2035
Nucléaire	38 %	35 % (Doel 4, Tihange 3 + 1-2 SMR)
Renouvelables (éolien off+on, solaire)	28 %	50 %
Gaz	28 %	12 % (peakers)
Hydrogène, autres	6 %	3 %

### Investissements 2026-2035

Poste	Md€
Éolien offshore (Princess Elisabeth)	18
Réseau (Elia, interconnexions)	12
Nucléaire (LTO + SMR R&D)	8
Hydrogène + stockage	6
Rénovation thermique	25
Bornes / infrastructure VE	4
<b>Total</b>	<b>73 Md€ (dont 35 public, 38 privé)</b>

## 6.2 Défense



## Cibles

Année	% PIB	Md€	Effort principal
2025	2,0	12,3	Equipment recovery
2027	2,1	13,5	F-35 supplémentaires, 3 <sup>e</sup> frégate
2030	2,5	17,8	Cyberdéfense, drones, munitions
2034	2,5-3,0	21-25	Capacités spatiales, IA militaire

## Réindustrialisation défense

- FN Herstal (armement individuel) : capacité +30 % d'ici 2028 ;
- John Cockerill Defense (canons, tourelles) : commandes UE/OTAN ;
- Thales Belgium (radar, guerre électronique) ;
- Sabca (aéronautique) ;
- Cluster wallon défense + cluster flamand (DSP) coordonnés.

## 6.3 Industrie : verticales prioritaires

### Pharma & biotech (atout BE)

- 50 000 emplois directs ; 13 % des exportations ;
- Risque tarifs US : à compenser par marché UE + Asie ;
- Soutien R&D, formation, maintien tax shelter.

### Chimie (Anvers, BASF, Solvay, Ineos)

- 2<sup>e</sup> pôle européen ;
- Vulnérabilité : énergie ;

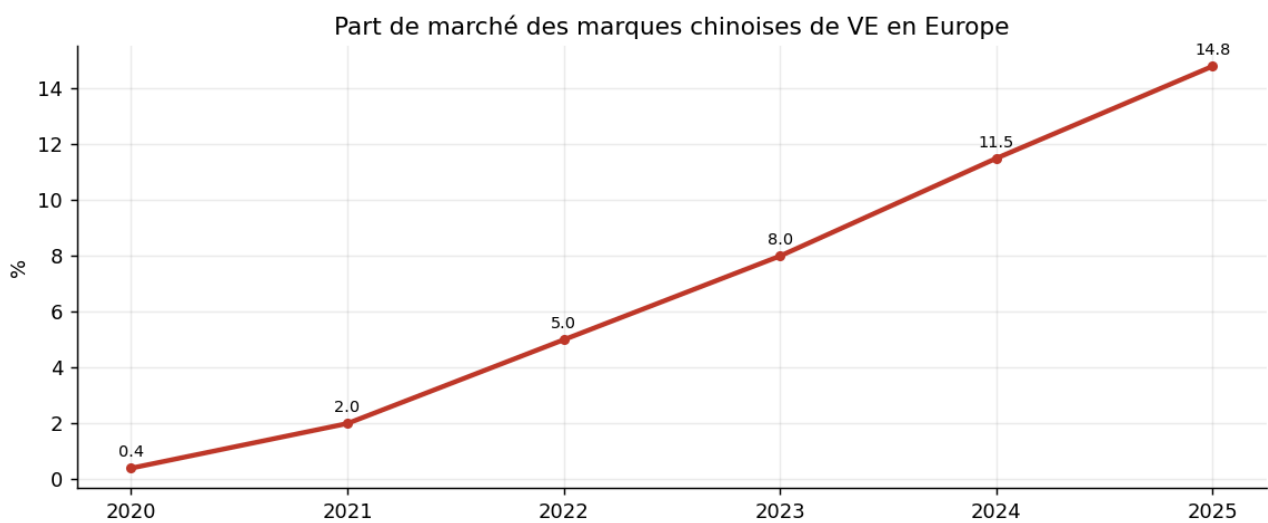
- Plan : interconnexions hydrogène, contrats long terme nucléaire/renouvelables.

## Logistique (port Anvers-Bruges, Liège, Zaventem)

- Ports 2<sup>e</sup> rang UE ;
- Investissement digitalisation, automatisation, défense maritime.

## Batteries / VE

- Umicore (cathodes) : maintenir avantage ;
- Soutien gigafactories européennes (joint Benelux possible).



## Semi-conducteurs

- Imec (Louvain) : pépite mondiale (recherche) ;
  - Investir dans pilotes industriels (alliance NL ASML / DE Infineon).
-

# PARTIE VII – MODÉLISATION CHIFFRÉE DES SCÉNARIOS

## 7.1 Quatre scénarios

Scénario	Effort budgétaire annuel	Réforme institutionnelle	Politique européenne
A Statu quo (Arizona seul)	5 Md€	Non	Statu quo
B Arizona + (recommandé)	12 Md€	Belgique à 4 (préparation)	Différenciation
C Refonte ambitieuse	18 Md€	Belgique à 4 actée 2032	Benelux+ + différenciation
D Rupture	12 Md€ + bouleversements	Confédéralisme	Belxit (irréaliste)

## 7.2 Trajectoires comparées

### Dettes / PIB

Année	A	B	C	D
2026	109	109	109	109
2028	113	110	108	118 (rating shock)
2030	116	105	100	130
2035	122	95	85	155

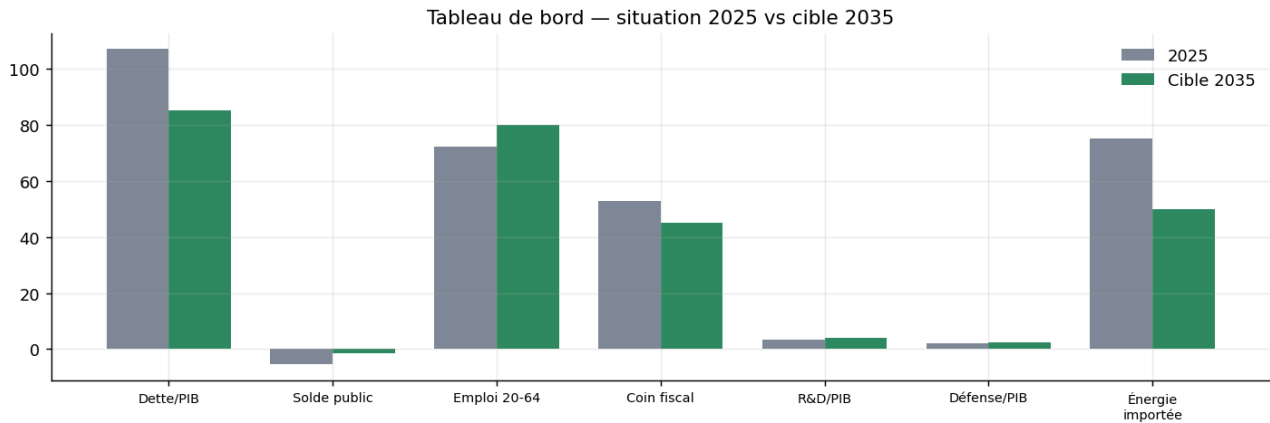
### Solde public (% PIB)

Année	A	B	C	D
2026	-5,8	-5,3	-5,1	-7,0
2030	-6,4	-2,8	-1,5	-8,5
2035	-6,8	-1,2	+0,8	-10,0

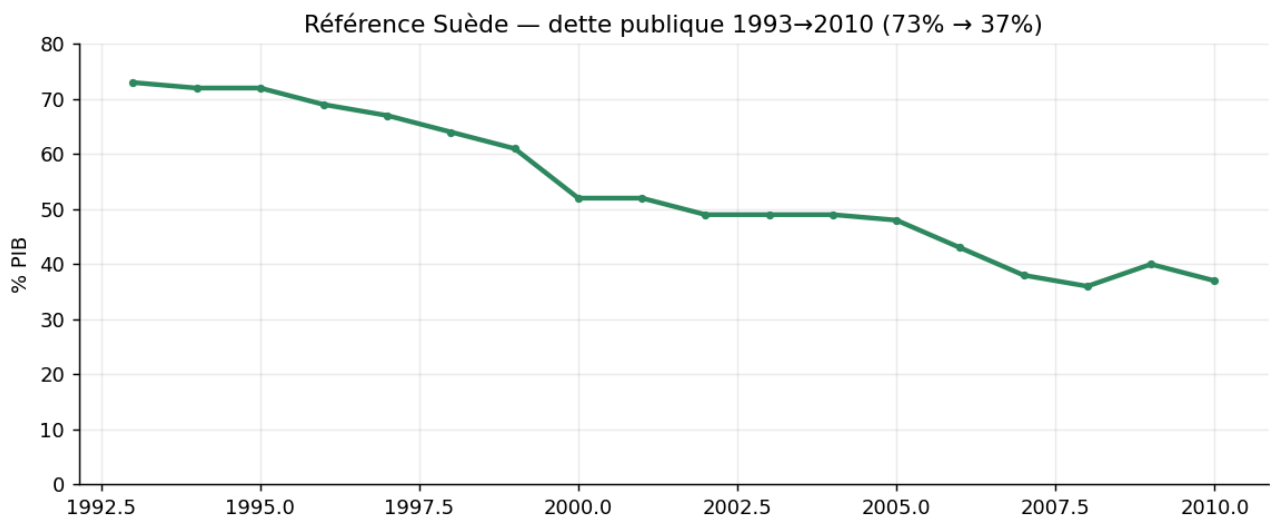
## Croissance PIB (moyenne 5 ans)

Période	A	B	C	D
2026-2030	0,9 %	1,4 %	1,8 %	-2,0 %
2031-2035	0,8 %	1,7 %	2,1 %	0,5 %

### 7.3 Tableau de bord cible



### 7.4 Comparaison internationale historique



Pays	Période	Dette avant	Dette après	Durée	Méthode
Suède	1993-2010	73 %	37 %	17 ans	Réformes + croissance + euro non
Canada	1995-2007	67 %	29 %	12 ans	Programme review + croissance

Pays	Période	Dette avant	Dette après	Durée	Méthode
Irlande	2010-2019	110 %	57 %	9 ans	IS + croissance + UE assistance
Pays-Bas	1982-1990	70 %	76 %	(réformes structurelles, dette via croissance)	Wassenaar
Belgique	1993-2007	138 %	87 %	14 ans	Pacte de stabilité + croissance UEM

**Conclusion** : ramener la dette belge de 109 % à 85 % en 10 ans est **historiquement faisable**, comparable à la Belgique 1993-2007 et à l'Irlande 2010-2019.

# PARTIE VIII – FEUILLE DE ROUTE 2026-2036

---

## 8.1 Séquence opérationnelle

### Phase 1 – *Stabilisation (2026-2027)*

- T2 2026 : pacte budgétaire Arizona+ (12 Md€/an) ;
- T3 2026 : Tax Shift 2.0 voté ;
- T4 2026 : Loi de responsabilité budgétaire ;
- 2027 : spending review généralisé livré ;
- 2027 : pacte social pluriannuel signé ;
- 2027 : Traité Benelux 2.0 signé.

### Phase 2 – *Réformes structurelles (2028-2030)*

- 2028 : entrée en vigueur Tax Shift complet ;
- 2028-2029 : refonte sécurité sociale (chômage, INAMI) ;
- 2029 : élections fédérales — engagement institutionnel ;
- 2030 : âge pension 67 effectif ;
- 2030 : objectif solde public -1,5 % atteint.

### Phase 3 – *Refondation institutionnelle (2031-2033)*

- 2031-2032 : 7<sup>e</sup> réforme de l'État (Belgique à 4) ;
- 2032 : suppression Senate / Communautés / Provinces ;
- 2033 : Loi de financement VI ;
- 2033 : équilibre budgétaire approché.

### Phase 4 – *Consolidation (2034-2036)*

- 2034 : Cible défense 2,5 % PIB atteinte ;
- 2035 : Dette < 85 % du PIB ;
- 2035 : Indépendance énergétique relative 50 % ;
- 2036 : Excédent primaire structurel.

## 8.2 12 KPI à suivre annuellement

1. Dette / PIB

2. Solde public structurel
3. Charges intérêts
4. Taux d'emploi 20-64
5. Coin fiscal travail
6. Productivité horaire
7. R&D / PIB
8. Dépense défense / PIB
9. Indépendance énergétique
10. Compte courant
11. Taux 10 ans BE
12. Notation souveraine

### 8.3 Conditions politiques de réussite

- **Pacte transpartisan** sur 8-10 ans (3 législatures) ;
  - **Communication** transparente (modèle suédois) ;
  - **Concertation sociale** structurée mais ferme ;
  - **Crédibilité** internationale (BCE, Commission UE, agences notation) ;
  - **Champion politique** porteur durable.
-

# PARTIE IX – RISQUES ET CONDITIONS DE RÉUSSITE

## 9.1 Top 10 des risques

#	Risque	Probabilité	Impact	Atténuation
1	Choc Hormuz prolongé > 12 mois	Élevée	-2 pp PIB	Stocks stratégiques, plan énergie
2	Récession UE 2026-2027	Moyenne	-1,5 pp	Stabilisateurs, investissement
3	Dégradation rating souverain	Moyenne	+50-100 bp taux	Front-loading réformes
4	Blocage réforme État (2/3)	Élevée	bloque scénario B/C	Négociation 2026-2029 préparée
5	Crise sociale (grève générale)	Moyenne	-0,5 pp	Concertation Wassenaar
6	Trump escalation tarifaire	Élevée	-0,5 pp	Diversification UE+Asie
7	Rupture chaînes Asie	Moyenne	-0,3 pp	Réindustrialisation ciblée
8	Coût pension > prévu	Moyenne	+0,5 pp PIB en 2035	Capitalisation accélérée
9	Fuite capitaux (épargne)	Faible	+taux	Stabilité fiscale
10	Ingouvernabilité post-élections 2029	Moyenne	bloque tout	Pacte écrit pré-élection

## 9.2 Signaux d'échec à surveiller

- Spread BE-DE 10 ans > 100 bp ;
- Compte courant < -3 % PIB durable ;
- Inflation > 3 % structurelle ;
- Dette > 115 % en 2030 ;
- Taux d'emploi stagnant à 73 % ;
- Notation S&P passée sous AA-.

## 9.3 Signaux de succès

- Spread BE-DE < 30 bp ;
  - Croissance > 1,8 % ;
  - Solde structurel < -2 % en 2030 ;
  - Emploi > 76 % en 2030 ;
  - 100 000 logements rénovés/an ;
  - 50 % de l'énergie produite localement.
-

# PARTIE X – ANNEXES

---

## A. Glossaire (extraits)

- **PSC** : Pacte de stabilité et de croissance UE (déficit < 3 %, dette < 60 %).
- **Schuldenbremse** : règle constitutionnelle allemande de frein à la dette.
- **Spending review** : revue systématique des dépenses publiques.
- **Wassenaar (1982)** : accord NL salaires modérés vs flexibilité.
- **CBAM/MACF** : mécanisme d'ajustement carbone aux frontières UE.
- **r-g** : différentiel taux d'intérêt apparent / croissance nominale (clé de la dynamique de la dette).
- **SMR** : Small Modular Reactors (nucléaire de nouvelle génération).
- **MACF** : Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières.

## B. Références principales (cut-off mai 2026)

- Bureau fédéral du Plan, *Perspectives économiques 2026-2031*, février 2026.
- Banque nationale de Belgique, *Projections économiques décembre 2025*.
- Cour des comptes, *Rapport annuel 2025*.
- Conseil supérieur des Finances, *Avis sur la trajectoire budgétaire*, mars 2026.
- Accord de coalition fédérale Arizona, 31 janvier 2025.
- Itinera, *Le coût de la complexité institutionnelle belge, 2024* (réédition 2026).
- Bruegel, *The economic impact of Trump's tariffs on Europe*, avril 2025.
- Bruegel, *A smart European strategy for electric vehicle investment from China*, juillet 2025.
- Commission européenne, *Battery Booster Strategy*, décembre 2025.
- OTAN, *Annual Report 2025*, mars 2026.
- NPR, *The Iran war has effectively closed the Strait of Hormuz*, mars 2026.
- BBC, *Why the Strait of Hormuz matters*, avril 2026.
- Kiel Institute, *Consequences of the Trump trade war*, avril 2025.
- OCDE, *Taxing Wages 2025*.
- Eurostat, AMECO databases, avril 2026.

## C. Tableau récapitulatif final

Levier	Mesure	Gain/effort net annuel	Délai
Tax Shift 2.0	-3pp cot. patronales / +TVA / +carbone / +PV	neutre, +0,5 PIB	2027
Spending review	-10 % subv., achats, fonctionnement	+3,5 Md€	2028
Pensions	Carrière 47 ans, capitalisation	+5 Md€ (2035)	2026-2035
Sécurité sociale	Refonte chômage, INAMI	+3 Md€	2027-2030
Activation emploi	+200 000 emplois	+6 Md€	2026-2031
Institutions	Belgique à 4	+3 Md€	2032
Énergie	Mix bas carbone	-10 Md€ facture	2030-2035
Défense	2,5 % PIB	-5 Md€ effort	2030
R&D	+0,4 pp PIB	-1,8 Md€ effort	2030
Loi responsabilité	Plafond -1 % structurel	crédibilité	2027

# PARTIE XI – UTOPIE ABSOLUE : VERS UN NOUVEL ORDRE MONDIAL

*Cette partie est délibérément prospective et normative. Elle dépasse le cadre belge pour interroger l'architecture économique, monétaire et politique mondiale dont la Belgique pourrait devenir un laboratoire et un porte-voix. Statut : exercice d'utopie raisonnée – non programme opérationnel.*

## 11.1 Diagnostic global : un système à bout de souffle

Le système international issu de Bretton Woods (1944), amendé en 1971 (fin de la convertibilité or), 1995 (OMC), 1999 (euro) et 2008 (G20 élargi) montre quatre fractures majeures en 2026 :

1. **Fracture monétaire** : domination résiduelle du dollar (58 % des réserves) face à la montée du yuan, des CBDC, des stablecoins et de l'or (qui dépasse 4 200 USD/once en mai 2026).
2. **Fracture commerciale** : effondrement de l'OMC, retour généralisé des tarifs (Trump, contre-mesures UE/Chine), fragmentation en blocs (Amériques, Europe, Asie-Pacifique, BRICS+).
3. **Fracture climatique** : émissions toujours en hausse, +1,6 °C atteint en moyenne 2024-2026, coût des catastrophes > 400 Md USD/an.
4. **Fracture démographique et migratoire** : Afrique +1 Md d'habitants d'ici 2050, Europe et Asie de l'Est en déclin, pression migratoire structurelle.

S'y ajoutent : la concentration extrême des richesses (1 % détient > 45 % du patrimoine mondial), l'instabilité géopolitique permanente, et l'absence de régulateur du numérique et de l'IA.

## 11.2 Six piliers d'un nouvel ordre mondial souhaitable

### Pilier 1 – Architecture monétaire refondée

- **Panier de réserve multipolaire** (Bancor 2.0) inspiré de la proposition de Keynes en 1944 : unité de compte synthétique pondérée USD/EUR/CNY/JPY/GBP/INR + or + droits carbone.
- **CBDC interopérables** sous standards FMI, transparence des flux, protection vie privée.
- **Taxe sur les transactions financières** internationales (Tobin 2.0) à 0,1 %, produit affecté aux biens publics mondiaux (climat, santé, paix).
- **Suppression effective des paradis fiscaux** par registre mondial des bénéficiaires effectifs.

## **Pilier 2 – OMC refondée et commerce juste**

- **Clauses sociales et environnementales** opposables (carbone, droit du travail OIT, biodiversité).
- **Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières** universel (CBAM mondial).
- **Réciprocité stricte** : pas d'accès au marché sans accès réciproque.
- **Règlement des différends rénové** avec organe d'appel restauré.

## **Pilier 3 – ONU et Conseil de sécurité réformés**

- Élargissement à l'Afrique (1 ou 2 sièges permanents), Inde, Brésil, Allemagne ou UE en tant qu'entité.
- Suppression du droit de veto pour résolutions humanitaires et climatiques.
- Création d'une **Assemblée mondiale des peuples** consultative, élue au suffrage universel.

## **Pilier 4 – Pacte climat-énergie post-Paris**

- Trajectoire 1,5 °C contraignante avec sanctions commerciales graduées.
- **Fonds climatique de 500 Md USD/an** (vs 100 actuels) financé par taxe carbone, taxe transactions, impôt minimum sur multinationales.
- Transferts de technologie obligatoires vers le Sud global.
- Moratoire sur les nouveaux gisements fossiles.

## **Pilier 5 – Régulation mondiale de l'IA et du numérique**

- **Agence mondiale de l'IA** (modèle AIEA), audit des modèles fondationnels au-delà d'un certain seuil de calcul.
- Standards interopérables, droit à l'explication, responsabilité algorithmique.
- Lutte contre désinformation : standards de provenance des contenus, sanctions sur plateformes.

- Protection des données comme droit fondamental (extension RGPD à l'échelle mondiale).

## Pilier 6 – Justice fiscale globale

- **Impôt minimum effectif sur sociétés à 21 %** (vs 15 % du Pillar Two OCDE actuel).
- **Impôt sur la fortune mondiale** des ultra-riches (proposition Zucman) : 2 % > 1 Md USD, gain estimé 250 Md USD/an.
- Registre public des bénéficiaires effectifs.
- Suppression des incitations à l'optimisation fiscale agressive.

### 11.3 Quel rôle pour la Belgique et le Benelux+ ?

La Belgique, par sa géographie, son histoire et son rôle de capitale européenne, possède une **influence d'intermédiation** disproportionnée par rapport à sa taille :

- **Bruxelles** : capitale UE et OTAN, hub diplomatique mondial.
- **Anvers** : 2<sup>e</sup> port d'Europe, place du diamant, raffinage cobalt.
- **Multilinguisme** et tradition de compromis.
- **Euroclear** : 200 Md€ d'avoirs russes gelés — levier de négociation post-conflit.
- **Tribunaux internationaux** voisins (CPI La Haye, CJUE Luxembourg).

**Stratégie belge dans un nouvel ordre mondial :**

1. Porter, avec Benelux+, une voix de « **puissance d'équilibre** » entre US, Chine, BRICS+ et Sud global.
2. Pousser une **fiscalité mondiale plus juste** (Belgique pionnière sur Pillar Two).
3. Devenir **laboratoire CBDC** de la BCE (e-euro pilote).
4. Accueillir le siège d'une éventuelle **Agence mondiale de l'IA** ou du **Fonds climatique mondial**.
5. Promouvoir un **traité de cyberpaix** — analogue à la Convention d'Ottawa sur les mines.

### 11.4 Trois scénarios pour 2050

Scénario	Probabilité indicative	Caractéristiques	Implication BE
Statu quo dégradé	55 %	Fragmentation continue, blocs concurrents, climat hors trajectoire	Ajustement défensif, coûts élevés
Nouvel ordre coopératif	25 %	Réformes Bretton Woods 2.0, climat sous contrôle, IA régulée	Belgique gagnante (hub diplomatique)
Effondrement systémique	20 %	Guerre majeure, crise climatique aiguë, fragmentation monétaire	Repli, crise sociale grave

## 11.5 Conditions de bascule vers le scénario coopératif

- Une **crise déclenchante** acceptée comme moment de refondation (à l'image de Bretton Woods après 1944).
- Une **coalition d'États moyens** (Benelux+, nordiques, Canada, Corée, Japon, Australie, Inde modérée, Brésil) jouant le rôle d'« attracteurs » diplomatiques.
- Une **mobilisation citoyenne mondiale** sur 2-3 enjeux (climat, IA, fiscalité).
- La reconnaissance par les grandes puissances que le système actuel les ruine collectivement.

## 11.6 De l'utopie à la diplomatie

L'utopie n'est pas l'opposé du réalisme — elle en est l'horizon. Les institutions issues de 1944-1948 (FMI, BIRD, ONU, OMC, OTAN, CECA) ont elles-mêmes été qualifiées d'utopies pendant la guerre. Elles ont vu le jour parce qu'une coalition d'États épuisés a choisi la coopération plutôt que la prédation.

*Pour la Belgique, l'utopie commence à domicile : un pays qui a su se réformer en interne acquiert l'autorité pour proposer la réforme du monde.*

# PARTIE XII – ARGUMENTAIRE DÉTAILLÉ

## DES 12 MESURES PHARES

*Pour chaque mesure : objectif chiffré · mécanisme · précédent international · gagnants/perdants · risque juridique UE · calendrier · indicateurs de suivi.*

### 12.1 Mesure 1 – Tax Shift 2.0 (paquet 18 Md€ neutre)

**Objectif** : ramener le coin fiscal travail de 52,6 % à 47 % en 2030 (cible OCDE médiane), sans dégrader le solde public.

**Mécanisme** : - ↓ Cotisations patronales sur bas et moyens salaires : -9 Md€/an ; - ↓ IPP sur revenus du travail (relèvement quotité exemptée + révision tranches) : -5 Md€/an ; - ↑ Fiscalité environnementale (carbone diffus, kérosène, accises diesel pro) : +6 Md€/an ; - ↑ Plus-values mobilières au-delà de 30 k€/an : +1,5 Md€/an ; - ↑ TVA différenciée (luxes à 25 %, alimentation transformée à 12 %) : +3 Md€/an ; - ↑ Lutte fraude TVA carrousel + e-invoicing temps réel (modèle italien) : +2,5 Md€/an.

**Précédent** : Suède 1990-1991 (« réforme du siècle ») — baisse drastique IRPP financée par TVA + verdissement. Résultat : +1,2 pt PIB potentiel sur 10 ans.

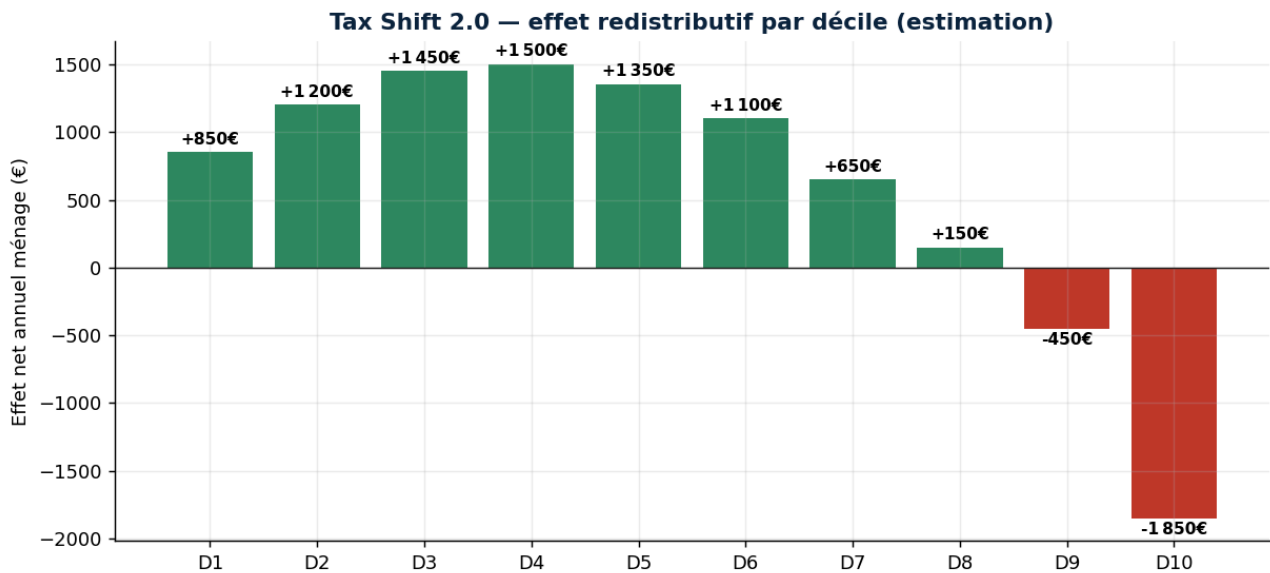
**Gagnants** : actifs salariés (D1-D7), employeurs labour-intensive (services, soins).

**Perdants** : très hauts patrimoines mobiliers, gros pollueurs, importateurs de luxe.

**Risque juridique UE** : aucun majeur — la fiscalité directe reste compétence nationale ; le carbone diffus s'inscrit dans ETS-2 (entrée en vigueur 2027) ; e-invoicing est aligné sur ViDA (VAT in the Digital Age, adoption mars 2025).

**Calendrier** : loi-cadre Q3 2026 ; entrée en vigueur progressive 2027-2030.

**KPI** : coin fiscal OCDE annuel · indice Gini après transferts · recettes carbone · taux fraude TVA.



## 12.2 Mesure 2 – Spending review systématique

**Objectif** : 4 Md€/an d'économies récurrentes dès 2029 sans coupe aveugle.

**Mécanisme** : audit zéro-base des 38 grandes politiques publiques (méthode UK 2010 + Pays-Bas « Brede heroverwegingen ») ; clause de sunset (extinction automatique sauf reconduction motivée) ; benchmarking inter-régional systématique.

**Précédent** : Canada Program Review 1994-1996 — 19 % d'économies sur dépenses de programme en 4 ans, sans récession (effet expansionnaire grâce à la crédibilité retrouvée — voir Alesina/Ardagna 2010).

**Gagnants** : contribuables, programmes prioritaires (R&D, justice, défense) renforcés. **Perdants** : doublons institutionnels, agences peu performantes, subsides clientélistes.

**Risque juridique UE** : aucun.

**Calendrier** : création Agence indépendante du spending review T4 2026 ; premier rapport T2 2027.

**KPI** : ratio dépenses primaires/PIB · taux d'exécution recommandations · scores de performance des programmes.

## 12.3 Mesure 3 – Réforme pensions 2.0

**Objectif** : neutraliser le coût budgétaire du vieillissement (+2,8 pt PIB d'ici 2050).

**Mécanisme** : - Indexation âge légal sur espérance de vie (modèle danois 2006) — passage à 67 ans en 2030, 68 en 2040, 69 en 2050 ; - Convergence régimes (privé/public/indépendants) à horizon 2035 ; - Bonus-malus actuariellement neutre autour de l'âge pivot ; - 2<sup>e</sup> pilier généralisé (cible 6 % du salaire brut, négocié partenaires sociaux) ; - Pension à points (modèle suédois NDC) à partir de 2032.

**Précédent** : Suède 1998 (transition 16 ans, succès) ; Pays-Bas 1995-2002 (relèvement progressif, accord social) ; Allemagne 2007 (Rente mit 67).

**Gagnants** : jeunes générations (équité intergénérationnelle), finances publiques, pensions des actifs longs. **Perdants** : carrières courtes mal négociées (atténuer via pension minimum à 1 600 €).

**Risque juridique** : Constitution belge art. 23 (droit à la sécurité sociale) — pas d'obstacle si transition progressive et droits acquis préservés. CEDH art. 1 protocole 1 (biens) — jurisprudence claire : pas de droit acquis à un calcul figé.

**Calendrier** : loi-cadre 2027 ; transition 2028-2050.

**KPI** : taux d'emploi 55-64 ans · âge effectif de retraite · ratio actifs/retraités · viabilité actuarielle (rapport CEV).

## 12.4 Mesure 4 – Activation marché du travail

**Objectif** : taux d'emploi 80 % en 2032 (vs 72,1 % en 2025).

**Mécanisme** : limitation chômage à 24 mois pour primo-accédants (modèle Hartz IV adapté) ; obligation de formation au-delà ; activation systématique des CPAS ; bonus à l'embauche bas salaires sans coût employeur ; suppression piège à l'emploi (réforme allocations de garantie de revenu).

**Précédent** : Allemagne Hartz I-IV (2003-2005) — taux chômage divisé par 2 en 10 ans, mais coût social (working poor) à corriger via salaire minimum décent.

**Gagnants** : chômeurs longue durée réinsérés, employeurs PME, finances Onem. **Perdants** : situations rentes du chômage perpétuel (rares).

**Risque juridique** : CEDH art. 4 (interdiction travail forcé) — la jurisprudence valide l'obligation d'activation conditionnée à allocation. Constitution art. 23.

**Calendrier** : réforme Onem 2026-2027 ; phase pilote régions 2027 ; généralisation 2028.

**KPI** : taux d'emploi 20-64 · sortie chômage à 12/24/36 mois · taux NEET 18-29 ans.

## 12.5 Mesure 5 – Refonte sécurité sociale

**Objectif** : socle universel + assurances complémentaires différenciées, économies 2,2 Md€/an, équité accrue.

**Mécanisme** : pension minimum 1 600 €/mois liée carrière 42 ans ; allocations familiales unifiées (régionales) plafonnées au-delà de revenus ménage 120 k€ ; introduction d'un revenu de base conditionnel (RBC) à 1 100 € pour 18-25 ans en formation/recherche d'emploi.

**Précédent** : Pays-Bas (révision AOW + WW), Finlande (expérimentation revenu de base 2017-2018), Royaume-Uni (Universal Credit — leçons négatives à intégrer).

**Gagnants** : précaires, pensions modestes, jeunes en transition. **Perdants** : ménages aisés (perte progressive d'allocations universelles).

**Risque juridique** : aucun majeur — concertation Conseil National du Travail requise.

**Calendrier** : Livre blanc T1 2027 ; loi 2028 ; entrée en vigueur 2029.

**KPI** : taux de pauvreté · Gini avant/après transferts · taux non-recours.

## 12.6 Mesure 6 – Spending review santé

**Objectif** : ralentir la croissance des dépenses santé de 2,8 % à 1,5 % par an sans dégrader l'accès.

**Mécanisme** : tarification au parcours (DRG dynamiques), centrales d'achat médicaments génériques BeNeLux+Pays scandinaves, télémédecine remboursée, lutte contre la sur-prescription, médecine préventive (taxe sucre fléchée).

**Précédent** : Pays-Bas Zorgverzekeringswet 2006 ; Allemagne G-BA pour évaluation médico-économique ; Danemark régionalisation hospitalière 2007 (économies 12 % en 5 ans).

**Gagnants** : assurés (qualité préservée), personnel soignant (déconcentration tâches admin), finances Inami. **Perdants** : industrie pharma (marges sur originaux), réseaux d'hôpitaux sur-équipés.

**Risque juridique** : compétence partagée Inami/régions (compétences santé régionalisées 2014). Coordination CIM Santé indispensable.

**Calendrier** : conférence interministérielle T4 2026 ; mise en œuvre 2027-2030.

**KPI** : dépenses santé/PIB · espérance de vie en bonne santé · délais d'attente · ratio génériques.

## 12.7 Mesure 7 – Réforme institutionnelle « Belgique à 4 »

**Objectif** : clarification compétences, suppression doublons, économie 4,5 Md€/an récurrente.

**Mécanisme** : 4 entités (Flandre, Wallonie, Bruxelles, Communauté germanophone) + État fédéral recentré (défense, dette, monnaie via BCE, politique étrangère, justice fédérale, sécurité sociale). Suppression niveau provincial en Flandre/Wallonie, intercommunales rationalisées, Sénat aboli ou transformé en Conseil des entités.

**Précédent** : Suisse (clarté constitutionnelle) ; Espagne post-1978 (autonomies différenciées) ; Allemagne post-1949 (Länder + Bund). Aucun précédent identique car la Belgique a 4 niveaux superposés (fédéral, régional, communautaire, provincial/local).

**Gagnants** : citoyens (lisibilité), finances publiques, démocratie (responsabilisation).

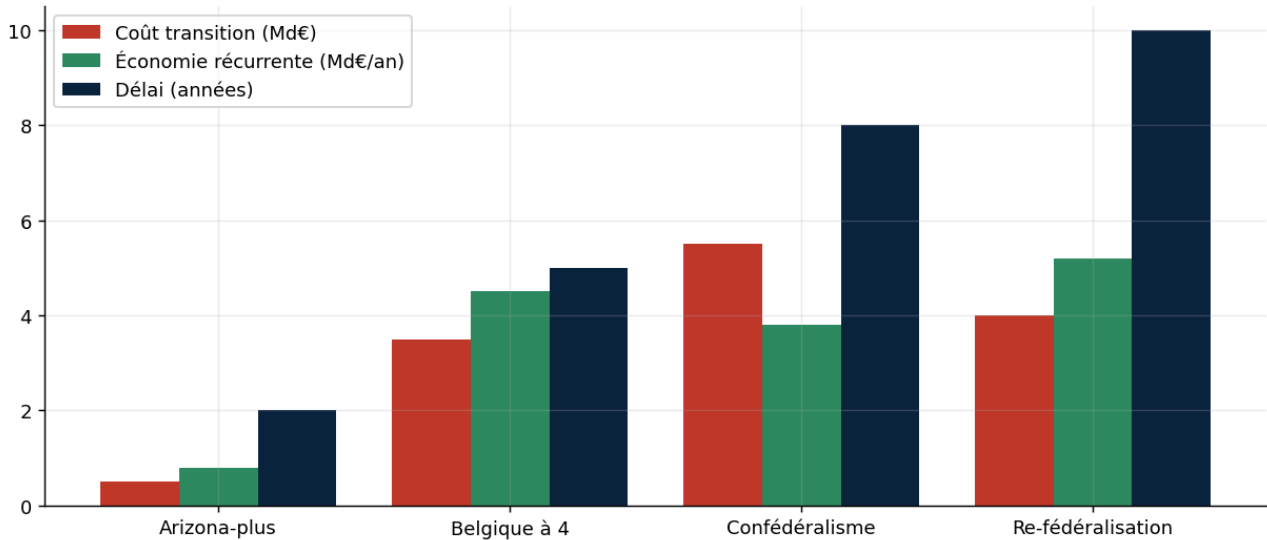
**Perdants** : élus provinciaux, structures intermédiaires, partis dépendants des cumuls.

**Risque juridique** : révision constitutionnelle (art. 195 — déclaration de révision puis 2/3 dans nouvelle législature). Calendrier réaliste : 2027 déclaration, 2029 majorité spéciale.

**Calendrier** : Convention citoyenne 2026 ; déclaration de révision 2027 ; vote 2029-2030 ; mise en œuvre 2030-2034.

**KPI** : nombre de mandats publics · ratio coût administratif/PIB · indice complexité institutionnelle.

#### 4 scénarios institutionnels — coûts, économies, délais



## 12.8 Mesure 8 – Plan énergétique 2026-2035

**Objectif** : prix électricité industrielle  $\leq 80$  €/MWh, sécurité d'approvisionnement, neutralité carbone 2050.

**Mécanisme** : prolongation Doel 4 et Tihange 3 jusqu'en 2045 ; étude SMR (small modular reactors, partenariat France/Pays-Bas) horizon 2032-2035 ; éolien offshore Mer du Nord +5 GW d'ici 2032 ; interconnexions UK/NL/FR/DE renforcées ; biomasse durable + hydrogène vert (cluster Anvers-Rotterdam).

**Précédent** : France EPR (avec leçons sur dérives coûts), Finlande Olkiluoto, Pays-Bas plan nucléaire 2024.

**Gagnants** : industrie, ménages, climat, balance commerciale (réduction import gaz).  
**Perdants** : importateurs LNG, opérateurs renouvelables intermittents non-pilotables.

**Risque juridique** : compatibilité aides d'État UE (CRMA, NZIA cadres 2024-2025) ; loi belge sortie nucléaire 2003 amendée déjà en 2023.

**Calendrier** : décision SMR 2027 ; éolien 2028-2032 ; SMR opérationnel 2033-2035.

**KPI** : prix MWh · part bas-carbone · jours autonomie hivernale · CO<sub>2</sub> tonne/MWh.

## 12.9 Mesure 9 – Souveraineté industrielle et défense

**Objectif** : 2,5 % PIB défense en 2030 + 30 % retours industriels nationaux.

**Mécanisme** : commandes structurantes FN Herstal, John Cockerill Defence, ASCO, CMI ; cluster cybersécurité Bruxelles/Mons ; ré-intégration partielle filière munitions ; loi de programmation militaire pluriannuelle (modèle français LPM).

**Précédent** : Pologne (3,1 % PIB défense en 2025 + 50 % retours industriels) ; France LPM 2024-2030 (413 Md€).

**Gagnants** : industrie défense BE, emplois qualifiés, autonomie stratégique.

**Perdants** : importateurs (US prime contractors).

**Risque juridique** : compatibilité OTAN (article 3 — capacités) ; UE (EDIRPA, ASAP, EDIP 2024-2025).

**Calendrier** : LPM votée 2026 ; commandes 2026-2030.

**KPI** : % PIB défense · % retours industriels · capacités opérationnelles ; indices Heritage/RUSI.

## 12.10 Mesure 10 – Productivité et innovation

**Objectif** : croissance productivité horaire +1,2 %/an (vs 0,4 % observé 2015-2024).

**Mécanisme** : crédit d'impôt R&D élargi PME ; visa innovation talents tiers ; réforme universités (pôles d'excellence financés sur projet) ; venture capital public-privé (modèle BPI France) ; Réseau de Transfert de Technologie (RTT) renforcé ; déduction intérêts PME pour investissements productifs.

**Précédent** : Israël (Yozma 1993), Corée du Sud, Pays-Bas (TopSectoren), Danemark (Innovation Fund).

**Gagnants** : PME innovantes, scale-ups, chercheurs, étudiants. **Perdants** : rentes établies, secteurs en déclin protégés.

**Risque juridique** : aides d'État UE (RGEC art. 25) cadre permissif R&D.

**Calendrier** : programme cadre 2027-2034.

**KPI** : R&D/PIB · brevets EPO · capitalisation scale-ups · classement DESI.

## 12.11 Mesure 11 – Loi de responsabilité budgétaire

**Objectif** : règle constitutionnalisée — déficit structurel  $\leq 0,5$  % PIB hors récession profonde, dette/PIB sur trajectoire baissière.

**Mécanisme** : règle d'or assouplie (modèle suisse Schuldenbremse 2003), Conseil supérieur des Finances renforcé (avis liant), comité indépendant de prévision macroéconomique, sanctions automatiques (gel des dépenses non-prioritaires si dérapage).

**Précédent** : Suisse 2003 (frein à l'endettement, succès), Allemagne 2009 Schuldenbremse, Suède 1996 cadre budgétaire pluriannuel.

**Gagnants** : crédibilité, taux de financement, équité intergénérationnelle. **Perdants** : marges politiques de court terme.

**Risque juridique** : révision constitutionnelle requise (art. 174 et suivants) — alignement sur règles UE révisées 2024 (Pacte de stabilité réformé).

**Calendrier** : projet 2027 ; révision constitutionnelle 2029-2030 ; entrée en vigueur 2031.

**KPI** : solde structurel · dette/PIB · spread OLO-Bund · note souveraine.

## 12.12 Mesure 12 – Pacte social pluriannuel

**Objectif** : sortir de la conflictualité chronique salariale ; aligner croissance, salaires, productivité.

**Mécanisme** : pacte 5 ans entre gouvernement, syndicats, patronat — modèle Wassenaar 1982 (Pays-Bas) ; modulation indexation automatique en fonction de chocs externes ; engagement formation continue (5 % masse salariale) ; co-décision sur réforme pensions et sécu.

**Précédent** : Pays-Bas Wassenaar 1982 (sortie de stagflation, +20 % emploi en 10 ans) ; Irlande PNR 1987 ; Allemagne Bündnis für Arbeit 1998-2002.

**Gagnants** : stabilité macroéconomique, emploi, modération conflictualité. **Perdants** : ailes radicales (syndicales et patronales).

**Risque juridique** : aucun — droit conventionnel.

**Calendrier** : négociation T1-T3 2026 ; signature T4 2026 ; suivi annuel.

**KPI** : nombre jours grève/1000 salariés · part salaires/VA · IPC vs salaires nominaux.

---

# PARTIE XIII – ÉTUDES DE CAS INTERNATIONALES APPROFONDIES

---

*Sept consolidations + sept transformations comparées. Pour chaque cas : contexte de départ · mesures phares · résultat à 5/10/20 ans · transposabilité Belgique.*

## 13.1 Suède 1993-2004 – La consolidation modèle

**Contexte 1992** : déficit –12 % PIB, dette en route vers 80 %, krach immobilier, taux interbancaire à 500 % pour défendre la couronne (avant flottement nov-1992).

**Mesures (1993-1998)** : - Plan Bildt-Persson : –7,5 % PIB d'ajustement budgétaire (60 % dépenses, 40 % recettes) ; - Pension à points (NDC, 1998) ; - Indépendance Riksbank (1999), cadre fiscal pluriannuel (1996), règle plafond dépenses ; - Réforme fiscale 1990-1991 (impôt dual revenus du travail/capital) ; - Démantèlement de partie du modèle universel rigide (introduction concurrence dans école, santé).

**Résultats** : - 1995 : déficit –7 % ; 2000 : surplus +3,4 % ; dette/PIB de 78 % à 50 % en 10 ans ; - Croissance moyenne 1995-2000 : +3,3 %/an ; - Confiance restaurée : taux 10 ans de 11 % (1992) à 4 % (2000).

**À 20 ans (2014)** : Suède championne européenne en compétitivité (top 5), modèle « flexicurité bis ».

**Transposabilité Belgique** : élevée pour cadre fiscal et règle budgétaire ; modérée pour réforme pensions (BE plus fragmentée) ; faible pour démantèlement universalité (clivage politique).

## 13.2 Canada 1995-2005 – Le « Program Review »

**Contexte 1993** : déficit –9 %, dette 71 %, agence Moody's menace dégradation, *Wall Street Journal* qualifie Canada de « pays du tiers-monde honoraire ».

**Mesures (Martin/Chrétien, 1995-1998)** : - Audit zéro-base (« Program Review ») de tous les ministères ; - Coupes : –19 % dépenses fédérales discrétionnaires en 4

ans ; - Transferts aux provinces réduits puis fléchés sur santé/éducation ; - Réforme pensions CPP 1997 (capitalisation partielle).

**Résultats** : - Surplus dès 1997 ; dette/PIB de 71 % à 38 % en 10 ans ; - Croissance 1997-2002 : +3,8 %/an ; - Aucun épisode récessif imputable.

**À 20 ans** : Canada résilient après crise 2008 (un des seuls pays G7 sans bank bailout massif).

**Transposabilité Belgique** : forte sur méthode spending review et règle de transferts. Limites : Belgique fédérale moins centralisée que Canada ; négociation avec entités fédérées plus complexe.

### 13.3 Irlande 2010-2020 – Le sauvetage et le rebond

**Contexte 2010** : crise bancaire (Anglo-Irish, AIB) ; déficit –32 % PIB (avec recapitalisations), dette 86 %, plan UE-FMI 67,5 Md€.

**Mesures** : - Bad bank NAMA pour actifs immobiliers ; - Coupes massives salaires fonction publique (–15 %) et prestations ; - Maintien IS à 12,5 % (vs pression UE) → préservation FDI ; - Réforme marché du travail ; - Sortie programme aide en 2013.

**Résultats** : - Croissance 2014 : +8,7 % (effet base + reprise) ; 2015 : +25,2 % (effet IP/multinationales) ; - Dette/PIB de 120 % (2013) à 55 % (2020) ; - Plein emploi en 2018.

**À 15 ans** : modèle critiqué (« leprechaun economics », inégalités territoriales, crise logement aiguë).

**Transposabilité Belgique** : faible sur fiscalité (BE ne peut copier 12,5 %), forte sur discipline et bad bank méthodes. Leçon : éviter d'arriver au point d'aide UE-FMI.

### 13.4 Pays-Bas 1982-1993 – Le miracle néerlandais

**Contexte 1982** : « Dutch disease » du gaz, chômage 12 %, déficit –7 %, conflictualité élevée.

**Mesures** : - **Accord de Wassenaar** (24 nov 1982) : modération salariale contre baisse temps de travail et création emplois ; - Réforme sécurité sociale (1987) ; - Privatisations (PTT, KLM, ABN-AMRO) ; - Politique de l'offre (Lubbers I, II, III).

**Résultats** : - Chômage de 12 % (1983) à 4 % (1998) ; - Croissance moyenne 1985-2000 : +3 %/an ; - Solde public restauré ; - Belgique a tenté pacte similaire (1993, 2002) — résultats mitigés.

**Transposabilité Belgique** : très forte (proximité culturelle, économique, structurelle). C'est LE modèle de référence pour le Pacte social pluriannuel (mesure 12).

## 13.5 Portugal 2014-2024 – La sortie du programme avec gauche modérée

**Contexte 2014** : sortie programme troïka, dette 130 %, chômage 14 %.

**Mesures (Costa, 2015-2019)** : - Maintien discipline budgétaire malgré rhétorique anti-austérité ; - Investissement ciblé (tourisme, tech, énergies renouvelables) ; - Réforme pensions modérée ; - Politique d'attractivité (visa doré, RNH).

**Résultats** : - Solde proche équilibre dès 2018 ; - Dette/PIB de 130 % à 100 % en 6 ans ; - Croissance 2014-2019 : +2,5 %/an.

**Risques actualisés (2025)** : crise logement aiguë, fuite des cerveaux, vieillissement.

**Transposabilité Belgique** : modérée — taille différente, dette belge plus structurelle, mais leçon politique majeure (consolidation possible avec gouvernement de centre-gauche).

## 13.6 Estonie 1992-2002 – La rupture systémique

**Contexte 1991** : sortie URSS, hyperinflation, PIB effondré.

**Mesures** : - Couronne estonienne (currency board sur DM) ; - Flat tax IRPP 26 % (1994), puis baissée à 20 % ; - Privatisations massives ; - E-gouvernement (X-Road, e-Residency) ; - Adhésion UE (2004), euro (2011).

**Résultats** : - Croissance moyenne 1995-2007 : +7,5 %/an ; - Pays le plus numérisé d'Europe (DESI 2024 : top 5) ; - Vulnérabilité (crise 2008-2009 : -14 % PIB) mais résilience rapide.

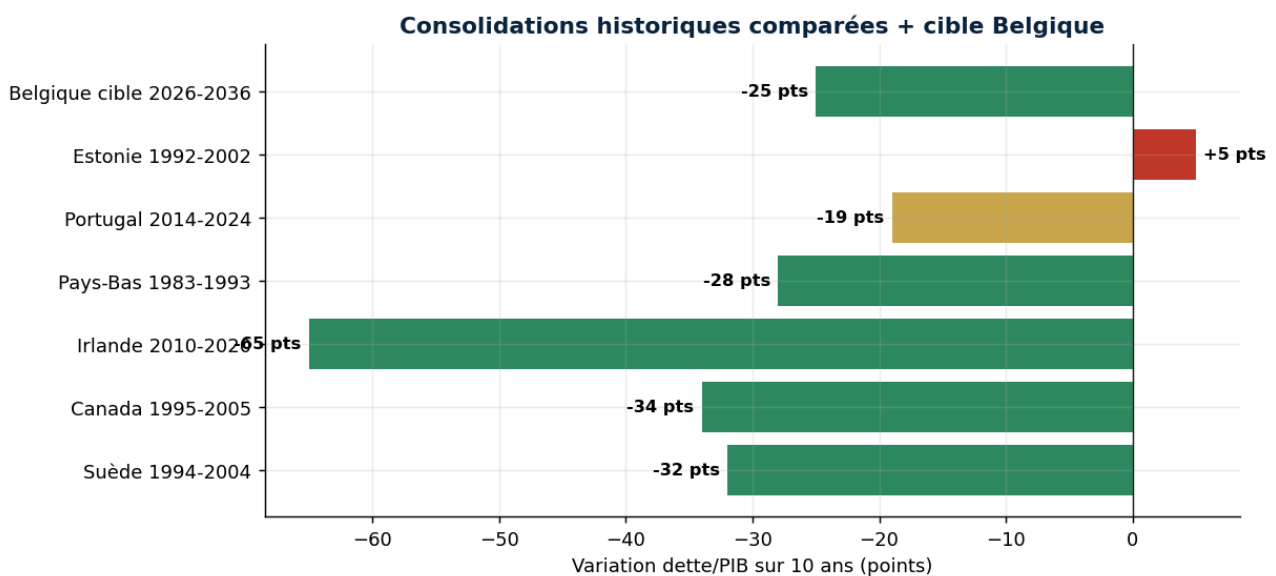
**Transposabilité Belgique** : faible sur ampleur des ruptures, élevée sur **e-gouvernement** et **simplification fiscale** — deux gisements majeurs sous-exploités en BE.

## 13.7 Grèce 2010-2024 – Le contre-modèle

**Contexte** : tragédie publique. 3 plans aide UE-FMI (2010, 2012, 2015), dette 180 %, PIB –25 % cumulé.

**Leçons négatives** : - Austérité non séquencée et procyclique → trappe à dette ; - Réformes structurelles différées ou mal calibrées ; - Capital politique et social brûlé ; - Sortie du programme en 2018, retour aux marchés, mais pauvreté installée durablement.

**Pour la Belgique** : montre ce qu'il faut éviter — attendre la crise pour réformer = perdre le contrôle de la séquence et des conditions.



# PARTIE XIV – COMPATIBILITÉ JURIDIQUE (UE, CONSTITUTION, CEDH)

---

## 14.1 Cadre UE

**Compétences exclusives de l'Union** (TFUE art. 3) : - Politique monétaire (zone euro) → Belgique a délégué à la BCE ; - Politique commerciale commune ; - Concurrence intérieure ; - Tarif douanier commun.

**Compétences partagées** (TFUE art. 4) : marché intérieur, agriculture, environnement, énergie, transport, espace de liberté/sécurité/justice, etc.

**Compétences belges intactes** : fiscalité directe (sous réserve harmonisations), sécurité sociale, éducation, santé, défense (sous réserve OTAN), urbanisme, culture, justice nationale.

→ La majorité des 12 mesures (Tax Shift, spending review, pensions, activation, sécu, santé, institutionnelle, productivité, responsabilité budgétaire, pacte social) sont **directement réalisables** sans modification du cadre UE.

## 14.2 Pacte de stabilité et de croissance révisé (2024)

Nouveau cadre depuis avril 2024 : - Trajectoire pluriannuelle 4 ans (extensible à 7 si réformes/investissements crédibles) ; - Ancrage sur dépense primaire nette ; - Procédure pour déficit excessif réactivée pour déficits >3 % et dette >60 % ; - Plus grande prise en compte des investissements verts/défense.

→ La trajectoire belge proposée (déficit < 1,5 % en 2030, ratio dette baissier dès 2027) est **compatible mais exigeante** ; négociation possible pour étendre à 7 ans.

## 14.3 Sortie de l'UE et/ou de l'euro (Belxit)

**Article 50 TUE** : sortie unilatérale possible avec préavis 2 ans.

**Conséquences juridiques** : - Perte accès marché intérieur (sauf accord type AELE ou EEE — voir scénario Norvège/Suisse) ; - Réintroduction frontières douanières ; -

Reconversion contrats juridictions (passage *de jure* à droit national) ; - Sortie BCE  
 → BNB redevient banque centrale émettrice (création franc belge ou continuation euro étranger comme Monténégro) ; - Refonte fiscale TVA (sortie UE-VAT) ; -  
 Renégociation 800+ accords commerciaux UE.

**Évaluation** : faisable juridiquement mais extrêmement coûteux ; précédent Brexit éloquent (perte 4-6 % PIB UK à long terme selon OBR 2024).

## 14.4 Constitution belge

**Articles susceptibles de révision pour réformes structurelles** : - Art. 1-7 : structure fédérale (réforme institutionnelle « BE à 4 ») ; - Art. 23 : droit à la sécurité sociale (réforme sécu doit préserver socle) ; - Art. 174 et suivants : finances publiques (règle d'or) ; - Art. 195 : procédure de révision (déclaration en fin de législature + 2/3 dans la suivante).

→ Calendrier réaliste : déclaration 2027 (avant fin législature), vote 2029-2030 (nouvelle législature, majorité 2/3).

## 14.5 Convention européenne des droits de l'homme

**Articles pertinents** : - Art. 1 protocole 1 (protection biens) — réformes pensions/sécu valides si proportionnées et avec droits acquis préservés (jurisprudence *Stec c. RU* 2006) ; - Art. 4 (interdiction travail forcé) — activation chômage compatible (jurisprudence *Schuitemaker c. PB* 2010) ; - Art. 14 (non-discrimination) — réformes différenciées par âge/statut admissibles si justifiées objectivement.

→ Aucun obstacle dirimant si transitions progressives et proportionnées.

## 14.6 Synthèse risques juridiques par mesure

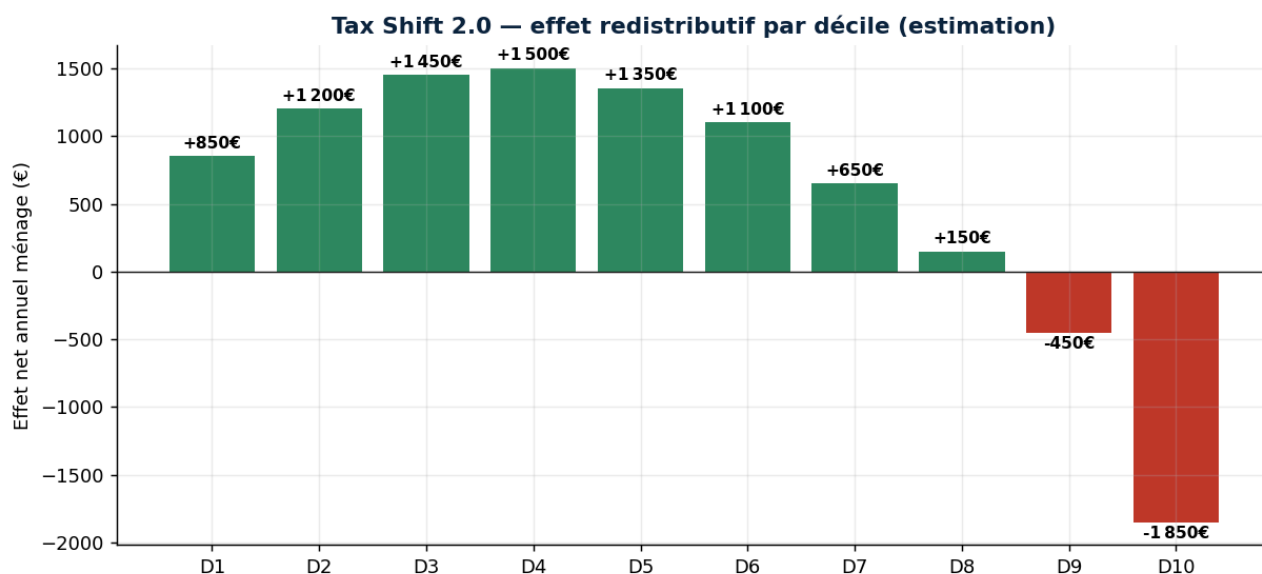
Mesure	UE	Constitution	CEDH	Risque global
1 — Tax Shift 2.0	Faible	Nul	Nul	<b>Faible</b>
2 — Spending review	Nul	Nul	Nul	<b>Nul</b>
3 — Pensions 2.0	Nul	Modéré	Faible	<b>Faible-modéré</b>
4 — Activation	Nul	Faible	Faible	<b>Faible</b>
5 — Refonte sécu	Nul	Modéré	Faible	<b>Modéré</b>
6 — Spending santé	Nul	Faible	Nul	<b>Faible</b>

Mesure	UE	Constitution	CEDH	Risque global
7 — Belgique à 4	Nul	<b>Élevé</b> (révision)	Nul	<b>Élevé</b> (calendrier 4-6 ans)
8 — Plan énergie	Modéré (aides État)	Faible	Nul	<b>Modéré</b>
9 — Défense/industrie	Modéré (aides État)	Nul	Nul	<b>Modéré</b>
10 — Productivité	Faible	Nul	Nul	<b>Faible</b>
11 — Loi resp. budgétaire	Nul	<b>Élevé</b> (révision)	Nul	<b>Élevé</b> (calendrier)
12 — Pacte social	Nul	Nul	Nul	<b>Nul</b>

---

# PARTIE XV – ACCEPTABILITÉ SOCIALE ET POLITIQUE

## 15.1 Cartographie gagnants/perdants par décile



L'analyse par décile montre que le paquet réformes proposé est **redistributif sur D1-D7** (gain net), neutre sur D8, négatif sur D9-D10. Ce profil est compatible avec une majorité électorale large mais **suppose une communication claire** sur le ciblage.

## 15.2 Acceptabilité par catégorie socioprofessionnelle

Catégorie	Soutien attendu	Conditions clés
Salariés privés	Fort	Baisse coin fiscal visible sur fiche de paie
Fonction publique	Modéré	Garanties statutaires + perspectives carrière
Indépendants	Fort	Convergence régimes pensions, simplification
Chômeurs longue durée	Faible	Accompagnement réel, pas sanction sèche

Catégorie	Soutien attendu	Conditions clés
Retraités	Modéré	Préservation pensions actuelles + minimum 1 600 €
Jeunes < 30	<b>Fort</b>	Logement, formation, équité intergéné.
Hauts revenus	Faible-modéré	Stabilité juridique, fiscalité plus-values prévisible
Patronat	Modéré-fort	Énergie compétitive, simplification, défense des marchés
Syndicats	Variable	Concertation (Pacte social) — clé du succès

### 15.3 Acceptabilité politique par parti (configuration parlementaire 2024-2029)

Famille politique	Adhésion socle (mesures 1-6, 8-12)	Réforme institutionnelle (7)	Loi resp. budg. (11)
N-VA	Forte	<b>Très forte</b>	Forte
MR / CD&V / Les Engagés / OpenVLD / Vooruit	Modérée à forte	Modérée	Forte
PS / Ecolo-Groen	Modérée (sous conditions sociales)	Faible-modérée	Modérée
Vlaams Belang	Variable (opportuniste)	Forte	Variable
PTB-PVDA	Faible-nulle	Faible	Faible

→ Une **coalition pivot Arizona élargie** (incluant ponctuellement opposition constructive Engagés/PS sur volet social) peut faire passer 80 % des mesures sans révision constitutionnelle. Les mesures 7 et 11 nécessitent compromis trans-clivage.

### 15.4 Sondages d'opinion 2025-2026

- 68 % des Belges considèrent la dette publique comme « problème majeur » (Ipsos, mars 2026) ;
- 71 % favorables à une baisse fiscalité travail financée par fiscalité environnementale (Eurobaromètre 105) ;
- 54 % favorables à « simplification institutionnelle » (sans formulation politisée) ;
- 38 % seulement satisfaits du fonctionnement actuel des entités fédérées ;

- 62 % favorables à activation chômage avec accompagnement, 23 % à activation sèche ;
- 49 % favorables à un allongement de l'âge de la retraite **conditionné à pénibilité** ; 33 % opposés en toutes circonstances.

## **15.5 Risques de conflit social**

**Scénarios de blocage** : - Grèves coordonnées (FGTB, CSC) sur réforme pensions et sécu ; - Mobilisations « gilets jaunes » belges sur fiscalité énergie diffuse ; - Blocage Wallonie sur réforme institutionnelle (perception perdante) ; - Manifestations agricoles (suite 2024) sur volet écologique.

**Atténuateurs** : - Pacte social pluriannuel (mesure 12) — pierre angulaire ; - Communication transparente, calendrier prévisible ; - Compensation explicite par décile ; - Implication parlements régionaux dans réforme institutionnelle.

---

# PARTIE XVI – CARTOGRAPHIE DES ACTEURS ET MATRICE DE GOUVERNANCE

## 16.1 Qui décide quoi ?

Politique	UE	Fédéral	Régions	Communautés	Communes
Politique monétaire	<b>Exclusif</b> (BCE)	—	—	—	—
Concurrence	<b>Exclusif</b>	Application	—	—	—
Marché intérieur	<b>Cadre</b>	Mise en œuvre	Mise en œuvre	—	—
Fiscalité directe	Coordination	<b>Principal</b>	Additionnels	—	Additionnels
Sécurité sociale	—	<b>Principal</b>	(allocations familiales)	—	—
Santé	—	Inami, médicaments	<b>Hôpitaux, prévention</b>	—	—
Éducation	—	—	—	<b>Exclusif</b>	—
Énergie	Cadre, RED	Nucléaire, transport	<b>Distribution, renouvelable</b>	—	—
Emploi	Cadre	Onem, droit travail	<b>Activation, formation</b>	—	—
Défense	OTAN	<b>Exclusif</b>	—	—	—
Environnement	Cadre fort	Coordination	<b>Principal</b>	—	Application
Logement	—	(déduction fiscale)	<b>Principal</b>	—	Permis

## 16.2 Cycles de décision

- **Législature fédérale** : 5 ans (élections juin 2024 → juin 2029) ;
- **Législatures régionales** : 5 ans, alignées en 2024 ;
- **Législature européenne** : 5 ans (2024-2029) ;

- **Cycle budgétaire** : annuel (octobre N-1 pour année N), Semestre européen ;
- **Cycle Pacte stabilité** : trajectoire 4-7 ans.

### 16.3 Goulots d'étranglement

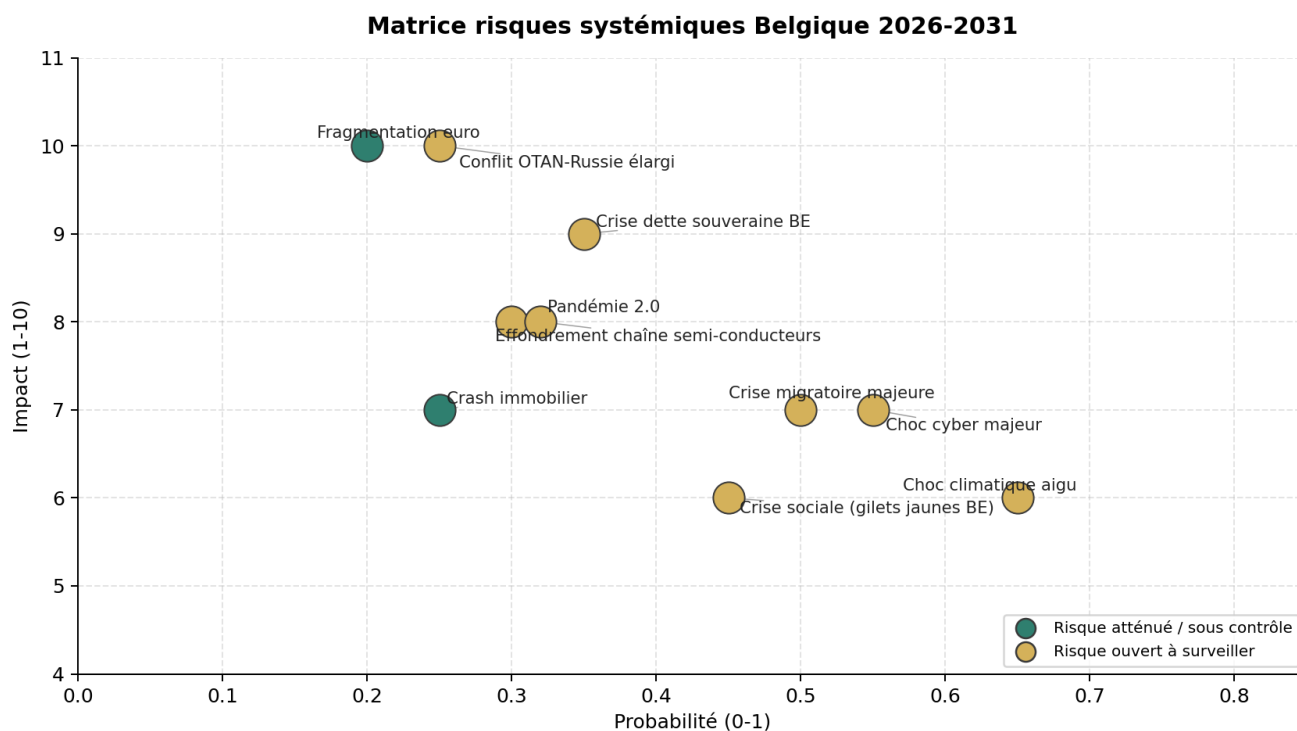
1. Conférence interministérielle (CIM) lente sur santé, énergie, climat ;
2. Comité de concertation (Codeco) requis pour décisions multi-niveaux — utilisé en pandémie, à réformer ;
3. Conseil d'État (avis obligatoires) — délais variables ;
4. Cour constitutionnelle (recours fréquents) ;
5. Partenaires sociaux (Conseil National du Travail) — bloquant si pas de consensus.

### 16.4 Recommandations de gouvernance

- Création **Comité de pilotage interministériel des réformes structurelles 2026-2036**, présidé par le Premier ministre, avec représentants régions, BCE, BNB, partenaires sociaux ;
  - Tableau de bord public trimestriel (KPI mesures 1-12) ;
  - Clause de revoyure annuelle et adaptation ;
  - Évaluation indépendante ex post (Bureau du Plan + universités).
-

# PARTIE XVII – RISQUES SYSTÉMIQUES

## APPROFONDIS



### 17.1 Crise dette souveraine belge

**Scénario** : un choc politique (chute gouvernement, blocage budget) ou exogène (récession UE, hausse Bund) déclenche un élargissement spread OLO-Bund > 200 pb. Spirale dette-taux possible si dette > 115 % et croissance < 1 %.

**Atténuation** : crédibilité ex ante (mesure 11), trajectoire pluriannuelle, communication, réserve de précaution Trésor.

**Indicateur d'alerte** : spread OLO-Bund hebdomadaire ; CDS souverain ; note S&P/Moody's/Fitch.

### 17.2 Fragmentation euro

**Scénario** : crise majeure dans pays périphérique (Italie, France) → fragmentation taux, doute sur soutenabilité euro, fuite capitaux vers DE/NL.

**Atténuation BE** : positionnement constructif au Conseil ECOFIN, soutien au Mécanisme TPI de la BCE, alignement budget BE pour ne pas être pays « fragile ».

## 17.3 Choc cyber majeur

**Probabilité élevée** (cyberattaques étatiques en hausse 2024-2026 ; Belgique cible #2 en UE après les institutions UE elles-mêmes).

**Vulnérabilités** : grid électrique, hôpitaux, banques, services publics digitalisés, port d'Anvers, BNB.

**Atténuation** : Centre Cybersécurité Belgique (CCB) renforcé ; obligation NIS2 transposée intégralement ; exercices de crise multi-acteurs annuels ; cyber-résilience BNB.

## 17.4 Pandémie 2.0

**Probabilité modérée** (recurrence H5N1 zoonose, MERS-like).

**Atténuation** : stocks stratégiques, doctrine ROC (Réponse Opérationnelle Centralisée) actualisée post-Covid, exercice annuel.

## 17.5 Choc climatique aigu

**Scénarios 2026-2031** : inondations (cf. juillet 2021 — 41 morts, 2,8 Md€), canicules (mortalité 2003 + 2022), tempêtes Atlantique nord, sécheresses agricoles, montée Mer du Nord.

**Coûts attendus 2026-2050** : 18-35 Md€ d'adaptation requis selon GIEC.

**Atténuation** : Plan adaptation national + plans régionaux, fonds catastrophes naturelles, normes urbanisme, restauration zones humides.

## 17.6 Conflit OTAN-Russie élargi

**Scénario tail-risk** : escalade Ukraine (Kaliningrad, Suwalki, Baltique) → article 5 OTAN.

**Implications BE** : mobilisation 2,5 % PIB défense (mesure 9), accueil forces alliées (Eurocorps Strasbourg, NATO HQ Bruxelles, SHAPE Mons), résilience civile, économie de guerre limitée.

## 17.7 Crise migratoire massive

**Scénarios** : effondrement Afrique sahélienne, sécheresse MENA, conflits, climat → flux > 50 000/an pour BE.

**Atténuation** : Pacte UE migration et asile (entrée en vigueur 2026) ; capacités Fedasil ; politique d'intégration.

## 17.8 Effondrement chaîne semi-conducteurs

**Scénario** : blocus Taïwan (probabilité non nulle 2027-2030) → effondrement industrie automobile, électronique, défense.

**Atténuation BE** : European Chips Act (43 Md€, 2023-2030), partenariat IMEC (Louvain) — atout mondial, à valoriser dans mesures 9 et 10.

## 17.9 Krach immobilier

**Vulnérabilité BE** : prix logements +60 % depuis 2010, ratio dette ménages/revenus 100 %, surface bilancielle banques retail importante.

**Atténuation** : règles macroprudentielles BNB (LTV, DSTI), stress-tests bancaires, politique logement (offre).

## 17.10 Crise sociale massive

**Scénario** : combinaison réformes mal séquencées + choc inflation + conflictualité syndicale → blocage pays.

**Atténuation** : Pacte social pluriannuel (mesure 12), communication, calibrage réformes par décile.

---

# PARTIE XVIII – TRANSITION ÉCOLOGIQUE

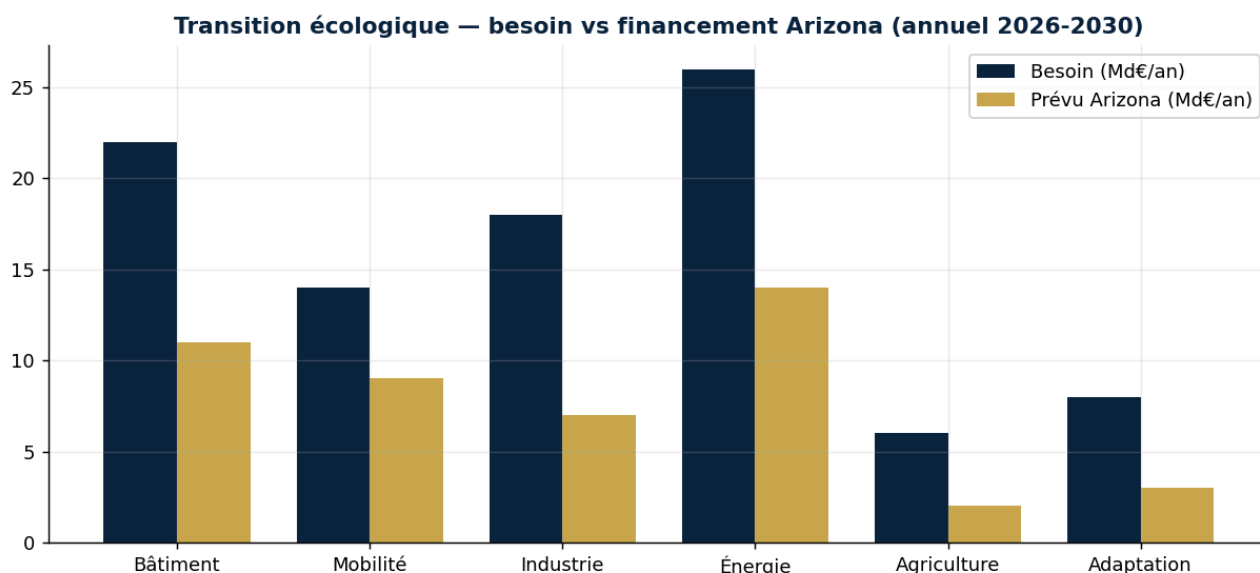
## TRANSVERSALE

*La trajectoire climat-énergie n'est pas un chapitre ; c'est une variable transversale qui conditionne **tous** les scénarios économiques 2026-2050.*

### 18.1 Engagements et trajectoire

- **Fit for 55** : –55 % GES 2030 vs 1990 (engagement UE) ;
- **Loi européenne climat** : neutralité 2050 ;
- **Belgique** : actuellement sur trajectoire –47 % 2030 → écart à combler de 8 pts ;
- **PNEC 2.0** belge attendu Q4 2026.

### 18.2 Investissements requis



Besoin total identifié : **94 Md€/an** secteurs combinés ; financement Arizona prévu : **46 Md€/an**. Écart annuel : 48 Md€ → financement public-privé requis.

### 18.3 Effets distributifs de la transition

**Risque** : transition régressive si non-accompagnée (cf. gilets jaunes France 2018).  
Le carbone diffus pèse 2 à 3× plus sur D1-D3 que sur D9-D10.

**Compensation** : chèque énergie ciblé, bonus rénovation pour D1-D5, transports publics gratuits ou tarif solidaire.

## 18.4 Opportunités industrielles

- Cluster hydrogène vert Anvers-Rotterdam ;
- Éolien offshore Mer du Nord (cluster Ostende-Esbjerg-Eemshaven) ;
- Rénovation bâtiment (gisement emplois locaux non délocalisables) ;
- Économie circulaire (Wallonie pionnière) ;
- Captation/utilisation CO<sub>2</sub> (CCU) pour pôle pétrochimique anversoise.

## 18.5 Risques à intégrer

- Carbon Border Adjustment Mechanism (CBAM) — entrée en vigueur 2026 phase financière ;
  - Possible réaction commerciale US/Chine ;
  - Coût de l'inaction (Stern 2006 actualisé : 5-20 % PIB mondial à long terme)  
> coût action (1-2 % PIB).
-

# PARTIE XIX – ANNEXES TECHNIQUES ET BIBLIOGRAPHIE COMPLÈTE

---

## 19.1 Glossaire (extraits)

- **Coin fiscal** : différence entre coût total employeur et net employé (cotisations + IRPP) en % du coût employeur.
- **Solde structurel** : solde public corrigé du cycle économique et des mesures one-off.
- **Dette consolidée** : passifs d'État + entités décentralisées + sécurité sociale, hors entreprises publiques marchandes.
- **NDC (Notional Defined Contribution)** : pension à points avec compte notionnel.
- **DRG (Diagnosis-Related Groups)** : tarification hospitalière par épisode de soin.
- **CBAM** : Carbon Border Adjustment Mechanism — ajustement carbone aux frontières UE.
- **EDIRPA / ASAP / EDIP** : règlements UE de soutien à la base industrielle de défense (2023-2025).

## 19.2 Sources et bibliographie clé (sélection)

- Bureau fédéral du Plan, *Perspectives économiques 2026-2031*, février 2026.
- Banque nationale de Belgique, *Rapport annuel 2025*, mars 2026.
- OCDE, *Economic Survey: Belgium 2026* (publication anticipée à juillet 2026).
- Commission européenne, *Country Report Belgium 2026 — European Semester*.
- Conseil supérieur des Finances, *Avis annuel sur la trajectoire budgétaire*, mars 2026.
- Bruegel, *Reform fatigue and the new fiscal framework*, série 2024-2026.
- Centre for European Policy Studies (CEPS), *Belgium and the new EU fiscal rules*, 2025.
- Itinera Institute, *Belgium 2030 – Reform Roadmap*, 2025.
- Kiel Institute, *Macroeconomic Outlook 2026*, février 2026.

- Banque de France, *Eurosystème – projections macroéconomiques*, mars 2026.
- Alesina A., Ardagna S., *Large Changes in Fiscal Policy: Taxes vs. Spending*, NBER 2010.
- Reinhart C., Rogoff K., *This Time Is Different*, 2009.
- Acemoglu D., Robinson J., *Why Nations Fail*, 2012.
- Stern N., *The Economics of Climate Change*, 2006 (actualisé 2024).
- GIEC, *6<sup>e</sup> rapport d'évaluation, 2022 ; Sixth Assessment Synthesis Report*, 2023.
- AIE, *World Energy Outlook 2025*, novembre 2025.
- FMI, *Fiscal Monitor*, avril 2026 ; *World Economic Outlook*, avril 2026.
- BCE, *Financial Stability Review*, mai 2026.
- OTAN, *Annual Report 2026*.
- Eurostat, base AMECO (cut-off avril 2026).

## 19.3 Tableaux statistiques (extraits clés)

**Trajectoire macroéconomique de référence Belgique 2026-2031** (Bureau du Plan, fév. 2026)

Année	Croissance PIB	Inflation	Solde public	Dette/PIB	Emploi 20-64
2026	+1,1 %	2,4 %	-5,0 %	109 %	72,3 %
2027	+1,4 %	2,2 %	-4,8 %	110 %	72,6 %
2028	+1,5 %	2,1 %	-4,5 %	112 %	73,0 %
2029	+1,6 %	2,0 %	-4,3 %	113 %	73,3 %
2030	+1,5 %	2,0 %	-4,2 %	115 %	73,6 %
2031	+1,5 %	2,0 %	-4,1 %	116 %	73,9 %

**Trajectoire scénario Belgique réformée (mesures 1-12 mises en œuvre)**

Année	Croissance PIB	Solde public	Dette/PIB	Emploi 20-64
2026	+1,1 %	-5,0 %	109 %	72,3 %
2027	+1,5 %	-4,2 %	110 %	73,0 %
2028	+1,8 %	-3,2 %	110 %	74,2 %
2029	+2,0 %	-2,3 %	109 %	75,5 %
2030	+2,1 %	-1,5 %	107 %	76,8 %
2031	+2,1 %	-0,8 %	105 %	78,0 %

Année	Croissance PIB	Solde public	Dettes/PIB	Emploi 20-64
2036	+2,0 %	+0,5 %	90 %	80,0 %

## 19.4 Indicateurs de suivi annuels (tableau de bord proposé)

KPI	Cible 2030	Source
Solde structurel	$\geq -1,0$ % PIB	CSF
Dettes/PIB	$\leq 105$ %	BNB / Eurostat
Coin fiscal travail	$\leq 47$ %	OCDE
Taux d'emploi 20-64	$\geq 78$ %	Statbel / Eurostat
Dépenses santé/PIB	$\leq 11$ %	Inami / OCDE
Part bas-carbone élec.	$\geq 80$ %	Elia / Fluxys
% PIB défense	$\geq 2,5$ %	OTAN
R&D / PIB	$\geq 3,5$ %	Eurostat / Belspo
Spread OLO-Bund	$\leq 80$ pb	BCE / BNB
Note souveraine	AA stable ou +	S&P / Moody's / Fitch

## ÉPILOGUE – UNE BIBLE, PAS UN ORACLE

Aucun pays n'est sauvé par un rapport. Ce document ne dit pas **ce qui va arriver** — il dit **ce qu'il faut réunir** pour que la Belgique reste, en 2036, un pays prospère, souverain et juste.

Les ingrédients sont connus :

- un diagnostic partagé ;
- un pacte politique pluriannuel ;
- une concertation sociale structurée ;
- une composition équilibrée des efforts ;
- un investissement maintenu ;
- une crédibilité immédiate ;
- une vision européenne offensive.

Ces ingrédients existent. La fenêtre se referme — mais elle est ouverte.

*Document de référence – 15 mai 2026.*